



---

# Catalogue de formations

## FAS Occitanie

### 2025

---



Fédération  
des acteurs de  
la solidarité

**OCCITANIE**





## EDITO

Choisir de se former avec la Fédération, c'est choisir de partager les valeurs de solidarité, de citoyenneté et de respect de la personne. La Fédération des Acteurs de la Solidarité Occitanie et son équipe de salariés s'engagent à vos côtés et vous remercient de la confiance que vous nous accordez en nous choisissant comme partenaire de vos formations et conseils. Vous trouverez dans ce catalogue, les formations proposées. La plateforme de professionnalisation de l'inter-réseaux IAE, IRIO dont la FAS est partie prenante a également son catalogue de formations.



### La formation

Fort de son expertise et de sa posture de réseau, la Fédération des Acteurs de la Solidarité Occitanie déploie depuis de nombreuses années une offre de formation professionnelle ainsi que des missions de conseils au plus près des besoins des acteurs de la solidarité.

Accueillir, accompagner des personnes en situation d'exclusion, dans leur accès à la santé, à l'emploi, au logement, les aider à retrouver leur place dans notre société est exigeant. Cela nécessite une mise à jour permanente de nos connaissances et de nos pratiques qui doivent être adaptées aux besoins des personnes et au contexte socioéconomique de plus en plus contraignant.

C'est pourquoi la Fédération se doit d'être un acteur dynamique de la formation des professionnels du travail social.

Ainsi, nous nous attachons, cette année encore, à mettre notre expertise à votre disposition, à vous proposer des modules de formation visant à actualiser et enrichir vos pratiques.

Nos formations offrent l'opportunité de rencontres et d'échanges entre les professionnels de secteurs et de territoires différents. Animées par des formateurs sélectionnés par la FAS, nos formations font l'objet d'une évaluation par les stagiaires et sont ainsi actualisées et revisitées chaque année.

Elles proposent une vision directement utilisable et applicable dans le quotidien professionnel.

Les modules peuvent être organisés en « inter » ou en « intra ». De même, nous sommes en mesure de construire avec vous d'autres modules, en fonction de vos besoins.



### Le conseil

La FAS Occitanie peut vous accompagner dans toute conduite de projet spécifique, de façon ponctuelle ou sur la durée.

Notre rôle, en tant que Fédération, est ainsi de vous proposer des accompagnements sur-mesure, allant bien au-delà d'une simple mission de consulting et qui permettent de lier finement les enjeux politiques, stratégiques et techniques qui font la complexité mais aussi la richesse de vos organisations au service des personnes accompagnées.



## Les actions d'animation de réseaux

En lien avec nos partenaires financeurs, nous déployons des actions permettant aux adhérents de la FAS de bénéficier d'actions gratuites. Elles sont prises en charge sur le volet pédagogique, reste à votre charge les frais liés aux transports, hébergement et restauration.

Ces actions de conseil et d'animation de réseaux ne peuvent bénéficier de notre numéro d'Organisme de Formation et donc du remboursement éventuel de votre OPCO.

## A QUOI SERT UNE FORMATION ?

Nos actions de formation sont certifiées par le processus Qualiopi délivré par ISQ Certification.

La certification permet la continuité des financements de vos formations et également l'assurance d'un processus qualité de la formation mise en œuvre par la FAS Occitanie.

La formation professionnelle est un outil majeur à la disposition de tous, elle permet aux salarié.e.s et employeurs d'acquérir des connaissances et les compétences nécessaires pour accomplir ses projets.

🔗 **Nos formations** offrent l'opportunité de rencontres et d'échanges entre les professionnels de secteurs et de territoires différents. Animées par des formateurs sélectionnés par la FAS Occitanie, nos formations font l'objet d'une évaluation par les stagiaires et sont ainsi actualisées et revisitées chaque année. Elles proposent une vision directement utilisable et applicable dans le quotidien professionnel.

### 🔗 **Nos intervenants :**

La FAS Occitanie dispose d'une équipe de formateurs qualifiés et expérimentés composée de chargés de mission spécialisés dans les différents domaines du secteur de la lutte contre les exclusions. Des formateurs externes choisis pour leur expertise et leur capacité à transmettre les valeurs de notre réseau, assurent également nos formations. Tous ont une connaissance fine du secteur et de ses enjeux.

### 🔗 **Les modalités d'intervention :**

Les modules peuvent être organisés en « inter » ou en « intra ».

- En inter, la formation est planifiée à des dates précises, elle est assurée par nos chargés de mission/formateurs ou par un formateur externe. Elle a lieu dans un local adapté. Les stagiaires viennent de structures différentes ce qui favorise le partage et la diversité des expériences.

Des sessions inter délocalisées peuvent également être envisagées répondant aux attentes de structures sur un même territoire et ayant les mêmes besoins.

- En intra, la formation est organisée en fonction des besoins de la structure, les dates seront établies en accord entre le formateur et la structure. Son contenu peut être ciblé et personnalisé. Elle se déroule dans les locaux de la structure ou dans une salle adaptée.

Nous sommes également en mesure de construire avec vous des modules spécifiques en fonction de vos besoins.

### 🔗 **Accessibilité :**

Dans le cadre de notre activité d'organisme de formation, nous souhaitons pouvoir faciliter l'inclusion des personnes en situation de handicap (PSH).

Si vous êtes dans cette situation et que vous souhaitez participer à l'une de nos formations, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nathalie Dassonville

- par téléphone : 06 69 20 44 03,
- par mail : [occitanie.montpellier@federationsolidarite.org](mailto:occitanie.montpellier@federationsolidarite.org)

## POUR ALLER PLUS LOIN

### 🔗 Mieux nous connaître

<https://www.federationsolidarite.org/regions/occitanie/>

Sur notre site <https://www.federationsolidarite.org/regions/occitanie/formations-occitanie/formations-fas-occitanie/>

vous trouverez

- Nos conditions générales de vente
- Notre règlement intérieur
- Le livret d'accueil stagiaire FAS

### 🔗 Nos formations s'adressent :

- Aux professionnels de l'IAE, dirigeants, ASP, CIP, encadrants techniques d'insertion
- Aux professionnels de l'AHJ, dirigeants, travailleurs sociaux
- Aux professionnels du secteur de la branche sanitaire et sociale
- A toute personne souhaitant se former dans le secteur sanitaire et social

### 🔗 Le bilan 2024 de nos actions de formation

La Fédération des Acteurs de la Solidarité Occitanie a formé en 2024 près de 105 stagiaires pour 7 formations, soit 91 heures de formation

La note moyenne de satisfaction à chaud des stagiaires est de 4,72 / 5  
(85% des stagiaires ont répondu aux évaluations)

### 🔗 Le délai d'accès à nos formations :

Le délai d'accès à nos formations est de 12 jours minimum

## Contacts :

Pour en savoir plus sur nos formations, vous pouvez contacter :

**Nathalie Dassonville**

Assistante administrative formation, référente handicap

06 69 20 44 03 - [occitanie.montpellier@federationsolidarite.org](mailto:occitanie.montpellier@federationsolidarite.org)

# NOS FORMATIONS

## Accueil/Hébergement et insertion

- La loi DALO et sa mise en œuvre P 6-7
- Le droit à l'hébergement opposable (DAHO) P 8-9
- EPRD et stratégie financière dans le cadre de la réforme de la tarification des CHRS P 10-11
- Se préparer aux nouvelles modalités de l'évaluation des ESSMS P 12-13
- De l'Hébergement au Logement : Faire évoluer les pratiques d'accompagnement dans la cadre du logement d'abord P 14-15

## Asile/Migration

- Clinique de l'exil et de l'entre-deux culturel P 16-17
- Repères juridiques et accompagnement des mineurs non accompagnés P 18-19
- Droit au séjour en France des personnes étrangères P 20-21
- Demande d'asile P 22-23
- Droit au séjour en France des personnes étrangères et demande d'asile P 24-25
- Droit au séjour en France des personnes étrangères et conditions d'accès aux droits sociaux P 26-27
- Droits des bénéficiaires de la protection internationale P 28-29

## Emploi et Insertion par l'Activité Economique

- Faire évoluer ses pratiques d'accompagnement social et professionnel en SIAE P 30-31

## Communication

- Atelier communication non-violente P 32-33
- Gérer et prévenir les conflits P 34-35

## Accueil et Accompagnement social

- Accueillir en contexte d'inclusion sociale P 36-37
- Développer la posture d'accompagnant P 38-39
- Entretien Motivationnel P 40-41
- L'écoute sociale au 115 P 42-43

## Participation

- La participation des personnes accueillies et/ou accompagnées, cela s'apprend P 44-45
- Le management de la participation des personnes accueillies/accompagnées P 46

## La loi DALO et sa mise en œuvre

<b>Contexte</b>	<p>La loi DALO a été votée il y a plus de 10 ans, mais sa mise en œuvre n'est pas sans poser de difficultés.</p> <p>Afin de permettre aux associations d'accompagner au mieux les personnes souhaitant faire valoir ce droit, il s'agit de les former à la fois au contenu de la loi, aux interprétations des critères conforme à celle-ci, et aux recours possibles en cas de non-respect du droit.</p>
<b>Objectifs / compétences visés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier les personnes pouvant bénéficier du DALO / DAHO</li> <li>• Accompagner le demandeur dans la constitution de son recours amiable DALO / DAHO</li> <li>• Identifier les décisions illégales de la commission de médiation et les voies de contestations existantes</li> <li>• Identifier les différentes étapes de la procédure DALO, être capable de l'expliquer, et orienter les personnes accompagnées en conséquence</li> <li>• Connaître les voies de recours pour obtenir la mise en œuvre d'une décision favorable</li> <li>• Identifier les ressources d'information fiables et à jour concernant la loi DALO</li> </ul>
<b>Contenu</b>	<p><b>Histoire et sens de la loi DALO</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Genèse de la loi DALO du 5 mars 2007</li> <li>- L'adoption de la loi DALO</li> <li>- Les grands principes de la loi DALO</li> </ul> <p><b>Contenu de la loi DALO</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les critères généraux à respecter pour faire un recours amiable</li> <li>- Les motifs de recours prévus par la loi DALO</li> <li>- La constitution du dossier CERFA DALO / DAHO</li> </ul> <p><b>L'examen des recours amiables par la Commission de médiation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Composition, statut et fonctionnement des commissions de médiation</li> <li>- Instruction des dossiers et délais de la procédure</li> <li>- Le contenu de la décision et pouvoir d'appréciation de la Comed</li> </ul> <p><b>La contestation d'une décision de rejet</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le recours gracieux</li> <li>- Le recours en excès de pouvoir</li> </ul> <p><b>La mise en œuvre de la décision favorable</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'action du préfet pour reloger</li> <li>- Les obligations du demandeur dans l'attente d'une offre</li> <li>- Le refus de logement par un prioritaire DALO</li> <li>- Les cas où l'Etat peut s'estimer délié de son obligation de résultat</li> </ul> <p><b>Les voies de recours pour obtenir la mise en œuvre de la décision favorable</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le recours injonction</li> <li>- Le recours indemnitaire</li> </ul>
<b>Méthodes et moyens pédagogiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents supports de formation projetés.</li> <li>• Exposés théoriques</li> <li>• Etude de cas concrets</li> <li>• Quizz en salle</li> <li>• Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.</li> <li>• Travaux en sous-groupe et temps de restitution</li> </ul>
<b>Modalités et méthodes d'évaluations</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Evaluation en amont des attentes avec auto-évaluation sur les objectifs = Enquête de préformation</li> <li>• Evaluation des connaissances et compétences en cours et/ou fin de séance</li> <li>• Enquête de satisfaction à chaud et auto-évaluation sur les objectifs</li> <li>• Enquête de satisfaction à froid et auto-évaluation sur les objectifs à 2 mois</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Enquête de satisfaction clients/employeurs à 15 jours</li> <li>• Enquête de satisfaction financeur à 3 mois</li> </ul> <p><i>En 2023, la note de satisfaction à chaud des stagiaires de cette formation est de 5/5. 100% des stagiaires ont répondu au questionnaire. (cette formation n'a pas été mise en place en 2024)</i></p>
<b>Prérequis</b>	Pas de prérequis
<b>Participants</b>	Professionnels et bénévoles accompagnant des personnes dans leurs démarches vers un logement ou une solution d'hébergement pérenne 8 à 15 stagiaires
<b>Intervenant</b>	Céline MENAGER, Assistante sociale de l'association DALO, <a href="https://droitaulogementopposable.org/">https://droitaulogementopposable.org/</a>
<b>Durée/Dates</b>	2 Jours (11 H) 28 et 29 avril (9h30-12h30 13h30-16h30)  En intra sur demande
<b>Coût</b>	En inter : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Adhérents : 500 € TTC par personne</li> <li>• Non adhérents : 650 € TTC par personne</li> </ul> En intra : Sur devis
<b>Lieu</b>	En visioconférence
<b>Contact</b>	Virginie MATTÉONI - 05 34 31 40 29 - 07 61 80 99 37 <a href="mailto:virginie.matteoni@federationsolidarite.org">virginie.matteoni@federationsolidarite.org</a>  La formation s'adapte en fonction des situations de handicap, vous pouvez contacter à ce titre Nathalie Dassonville : <a href="mailto:occitanie.montpellier@federationsolidarite.org">occitanie.montpellier@federationsolidarite.org</a>
<b>Inscription</b>	Lien d'inscription : <a href="https://app.digiforma.com/guest/3148091207/training_sessions/2110469/register">https://app.digiforma.com/guest/3148091207/training_sessions/2110469/register</a>

## Le droit à l'hébergement opposable (DAHO)

<p><b>Contexte</b></p>	<p>La loi DALO (droit au logement opposable) comporte un volet Hébergement (le droit à l'hébergement opposable) qui constitue une modalité de recours pour les personnes n'ayant pas reçu de réponse adaptée à leur demande d'hébergement. Il vise à obtenir une place stable en hébergement social.</p> <p>Cette loi a été votée il y a plus de 10 ans mais sa mise en œuvre n'est pas sans poser de difficultés. Afin de permettre aux associations d'accompagner au mieux les personnes souhaitant faire valoir ce droit, il s'agit de les former à la fois au contenu de la loi, aux interprétations des critères conforme à celle-ci, et aux recours possibles en cas de non-respect du droit.</p>
<p><b>Objectifs / compétences visés</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier les personnes pouvant bénéficier du DAHO</li> <li>• Accompagner le demandeur dans la constitution de son recours amiable DAHO</li> <li>• Identifier les décisions illégales de la commission de médiation et les voies de contestations existantes</li> <li>• Identifier les différentes étapes de la procédure DAHO</li> <li>• Connaître les voies de recours pour obtenir la mise en œuvre d'une décision favorable</li> <li>• Savoir distinguer la procédure DALO hébergement des autres procédures existantes pour l'accès et le maintien en hébergement du demandeur</li> <li>• Identifier les ressources d'information fiables et à jour concernant la loi DALO et son volet hébergement</li> </ul>
<p><b>Contenu</b></p>	<p>Le Droit à l'hébergement : éléments de définition</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sauvegarde de la dignité de la personne humaine</li> <li>- Principe d'inconditionnalité de l'accueil</li> <li>- Principe de continuité</li> </ul> <p>Le recours dans le cadre de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)</p> <p>Le Recours DALO Hébergement (DAHO)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'adoption de la loi DALO du 5 mars 2007 et ses grands principes</li> <li>- Les critères généraux à respecter pour faire un recours amiable</li> <li>- Les situations permettant d'être reconnu prioritaire DAHO</li> <li>- La constitution du dossier CERFA DAHO</li> <li>- Rôle et composition de la Commission de médiation DALO (COMED) Histoire et sens de la loi DALO</li> <li>- La contestation d'une décision de rejet de la COMED</li> <li>- La mise en œuvre de la décision favorable</li> </ul> <p>Les procédures d'urgence (référés)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les conditions du référé liberté, du référé suspension et du référé mesure utile</li> <li>- Comparaison des procédures DALO et de référé liberté : l'examen par le juge</li> </ul> <p>Focus sur la décision CE du 31 mai 2024 en matière d'accès à l'hébergement des personnes sous OQTF et déboutées de la demande d'asile</p>
<p><b>Méthodes et moyens pédagogiques</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Apport règlementaire et juridique</li> <li>• Partage d'expériences</li> <li>• Etude de cas concrets</li> <li>• Quiz en salle</li> <li>• Travaux en sous-groupe et temps de restitution</li> <li>• Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation</li> </ul>
<p><b>Méthodes et modalités d'évaluations</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Evaluation en amont des attentes avec auto-évaluation sur les objectifs = Enquête de préformation</li> <li>• Evaluation des connaissances et compétences en cours et/ou fin de séance</li> <li>• Enquête de satisfaction à chaud et auto-évaluation sur les objectifs</li> <li>• Enquête de satisfaction à froid et auto-évaluation sur les objectifs à 2 mois</li> <li>• Enquête de satisfaction clients/employeurs à 15 jours</li> <li>• Enquête de satisfaction financeur à 3 mois</li> </ul>

<b>Prérequis</b>	Pas de prérequis
<b>Participants</b>	Cette formation est proposée aux intervenants associatifs (travailleurs sociaux, bénévoles...) des structures de l'Accueil-Hébergement-Insertion (veille sociale, hébergement, logement adapté) de la région Occitanie, accompagnant des personnes dans leurs démarches vers une solution d'hébergement pérenne.
<b>Intervenant</b>	Céline MENAGER, Assistante sociale de l'association DALO
<b>Durée/Dates</b>	En inter : 1 jour (7h) 02 octobre 2025 (9h/12h30 - 13h30/17h)
<b>Coût</b>	En inter : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Adhérents : 350 € TTC par personne</li> <li>• Non adhérents : 500 € TTC par personne</li> </ul> En intra : Sur devis
<b>Lieu</b>	Fédération des Acteurs de la Solidarité Le Périscope Bât A. 7 Rue Hermès 31520 Ramonville-Saint-Agne
<b>Contact</b>	Virginie MATTÉONI - 05 34 31 40 29 - 07 61 80 99 37 <a href="mailto:virginie.matteoni@federationsolidarite.org">virginie.matteoni@federationsolidarite.org</a>  La formation s'adapte en fonction des situations de handicap, vous pouvez contacter à ce titre Nathalie Dassonville : <a href="mailto:occitanie.montpellier@federationsolidarite.org">occitanie.montpellier@federationsolidarite.org</a>
<b>Inscription</b>	Lien d'inscription : <a href="https://app.digiforma.com/guest/3148091207/training_sessions/2275741/register">https://app.digiforma.com/guest/3148091207/training_sessions/2275741/register</a>

## EPRD et stratégie financière dans le cadre de la réforme de la tarification des CHRS

<p><b>Contexte</b></p>	<p>La réforme de la tarification des CHRS, pilotée par la DIHAL, dont la mise en œuvre est prévue en 2026, va impliquer de nombreux changements pour les associations gestionnaires sur le plan financier et comptable (passage à une logique de tarification à la recette, sur la base d'une équation tarifaire ; nouveau cadre de gestion comptable et financier - EPRD/ERDD).</p> <p>Il est donc important que les gestionnaires de CHRS puissent appréhender les enjeux liés à cette nouvelle logique budgétaire, et soient outillés la mettre en œuvre dans les meilleures conditions possibles.</p>
<p><b>Objectifs / compétences visés</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comprendre les fondamentaux du nouveau cadre budgétaire et financier de l'EPRD (état prévisionnel des recettes et des dépenses).</li> <li>• Acquérir une vision stratégique et financière adaptée à cette nouvelle logique budgétaire.</li> <li>• Maîtriser l'élaboration et l'analyse d'un EPRD pour une gestion optimisée des établissements.</li> </ul>
<p><b>Contenu</b></p>	<p>JOUR 1 - MATIN - LA MÉTHODOLOGIE D'ÉLABORATION DE L'EPRD, LES RATIOS ET INDICATEURS</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'inversion de la culture budgétaire</li> <li>- Les défauts de la tarification administrée et les apports de la réforme</li> <li>- Les textes de Loi</li> <li>- Les incidences comptables de l'évolution tarifaire</li> <li>- Les cadres documentaires de l'EPRD</li> <li>- Le nouveau calendrier budgétaire</li> <li>- Le régime juridique d'un CPOM et le lien avec l'EPRD</li> <li>- L'enchaînement des budgets</li> <li>- Le budget d'investissement, le budget d'exploitation et le budget exécutoire</li> <li>- Structures concernées : comment évoluer vers l'EPRD ?</li> </ul> <p>JOUR 1 - APRÈS-MIDI - LA SITUATION FINANCIÈRE DE DÉPART : UNE PHOTOGRAPHIE A NE PAS « MANQUER »</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La définition du fonds de roulement net global, besoin en fonds de roulement et trésorerie disponible avant mise en place de l'EPRD</li> <li>- Les points d'attention dans la détermination de la situation de départ</li> <li>- LE PLAN DE FINANCEMENT</li> <li>- La CAF : la nouvelle venue, 1ère ressource du tableau de financement</li> <li>- Le tableau de financement</li> <li>- Le Plan Pluriannuel de Financement (PPF) et son évolution</li> <li>- Les recettes annexes</li> <li>- Construction des prévisions d'exploitation : recettes et dépenses</li> <li>- Connaître les modalités de la « tarification à la ressource »</li> </ul> <p>JOUR 2 - MATIN - LA STRATÉGIE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE DANS L'ENVIRONNEMENT EPRD L'EPRD : UN OUTIL DE PILOTAGE ÉCONOMIQUE ET FINANCIER PLURIANNUEL</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'équilibre du budget : une vision « insuffisante » et court-termiste</li> <li>- L'investissement sans hypothéquer l'avenir</li> <li>- Les bons réflexes collectifs</li> </ul> <p>CAS PRATIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'importance du « cash-flow »</li> <li>- Le plan de financement et l'analyse de l'EPRD - Un savoir-faire essentiel pour maîtriser les enjeux économiques et financiers de sa structure</li> </ul> <p>JOUR 2 - APRÈS-MIDI - CAS PRATIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Calculer, élaborer et analyser la CAF d'une structure</li> <li>- Concevoir et analyser un EPRD</li> <li>- Faire le lien entre l'exploitation et les opérations à long terme</li> <li>- Mesurer intérêt de la maximisation de la CAF première ressource du tableau de financement</li> <li>- Analyser les opérations à long terme et équilibres financiers</li> </ul>

	<p>L'EPRD : UNE OPPORTUNITÉ DE DÉCLOISONNEMENT ET DE TRAVAIL COLLECTIF Le « mode projet » pour une démarche EPRD efficace</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les ressources financières</li> <li>- Les ressources humaines</li> <li>- Les investissements</li> <li>- La communication</li> </ul> <p>Les systèmes de pilotage à mettre en place Les bons réflexes collectifs</p>	
<b>Méthodes et moyens pédagogiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Démarche structurée pour renforcer la compréhension et ancrer durablement les compétences en liant apprentissage théorique et pratique.</li> <li>• Cas pratiques et mises en situation réalistes pour favoriser une intégration immédiate des acquis.</li> <li>• Echanges personnalisés, en adaptant les contenus aux besoins spécifiques des participants.</li> <li>• Supports pédagogiques complets et accessibles pour accompagner l'apprentissage tout au long de la formation.</li> </ul>	
<b>Méthodes et modalités d'évaluations</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Evaluation en amont des attentes avec auto-évaluation sur les objectifs = Enquête de préformation</li> <li>• Evaluation des connaissances et compétences en cours et/ou fin de séance</li> <li>• Enquête de satisfaction à chaud et auto-évaluation sur les objectifs</li> <li>• Enquête de satisfaction à froid et auto-évaluation sur les objectifs à 2 mois</li> <li>• Enquête de satisfaction clients/employeurs à 15 jours</li> <li>• Enquête de satisfaction financeur à 3 mois</li> </ul>	
<b>Prérequis</b>	Pas de prérequis	
<b>Participants</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Directeur associatif / Directeur de pôle hébergement</li> <li>• DAF / RAF / Responsable comptable</li> </ul>	
<b>Intervenant</b>	LAHAIX Perrine, expert-comptable associé chez Rydge Conseil	
<b>Durée/Dates</b>	<p>En inter : 2 jours (14h) 06 et 07 octobre 2025 (9h/12h30 - 13h30/17h)</p>	
<b>Coût</b>	<p>En inter :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Adhérents : 170 € TTC par personne</li> <li>• Non adhérents : 210 € TTC par personne</li> </ul> <p>En intra : Sur devis</p>	
<b>Lieu</b>	<p>06/10/2025 Fédération des Acteurs de la Solidarité Le Périscope Bât A. 7 Rue Hermès 31520 Ramonville-Saint-Agne</p>	<p>07/10/2025 Fédération des Acteurs de la Solidarité Le Périscope Bât C. 7 Rue Hermès 31520 Ramonville-Saint-Agne</p>
<b>Contact</b>	<p>Virginie MATTÉONI - 05 34 31 40 29 - 07 61 80 99 37 <a href="mailto:virginie.matteoni@federationsolidarite.org">virginie.matteoni@federationsolidarite.org</a></p> <p>La formation s'adapte en fonction des situations de handicap, vous pouvez contacter à ce titre Nathalie Dassonville : <a href="mailto:occitanie.montpellier@federationsolidarite.org">occitanie.montpellier@federationsolidarite.org</a></p>	
<b>Inscription</b>	<p>Lien d'inscription : <a href="https://app.digiforma.com/guest/3148091207/training_sessions/2451177/register">https://app.digiforma.com/guest/3148091207/training_sessions/2451177/register</a></p>	

## Se préparer aux nouvelles modalités de l'évaluation des ESSMS

<b>Contexte</b>	<p>La nouvelle réforme de l'évaluation des Etablissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux (ESSMS) est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2023.</p> <p>Elle s'appuie sur de nouveaux outils (référentiel qualité et manuel associé ; système d'information) et méthodes communes à tous les ESSMS, élaborés par la HAS, que les gestionnaires doivent s'approprier pour se préparer au mieux à leur évaluation externe.</p>
<b>Objectifs / compétences visés</b>	<p>Comprendre les critères d'évaluation et les attendus des différentes thématiques en tenant compte des spécificités du secteur AHI-L et pouvoir les retranscrire aux équipes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Connaître les nouvelles modalités d'évaluation externe</li> <li>▪ Connaître et comprendre les critères d'évaluation et les éléments de preuve attendus en tenant compte des spécificités du secteur AHI-L</li> <li>▪ Enclencher une démarche d'amélioration continue au sein de sa structure et de mise en conformité de la réglementation</li> </ul> <p>Préparer ses équipes à l'évaluation externe</p>
<b>Contenu</b>	<p><b>JOUR 1 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les nouvelles modalités de l'évaluation externe (organisation, calendrier, etc.)</li> <li>- Les nouveaux outils de l'évaluation externe (référentiel, manuel, grilles de critères, cotation, etc.)</li> <li>- Méthodologie et déroulement de l'évaluation</li> <li>- Les nouvelles méthodes de l'évaluation : accompagné traceur, traceur ciblé, audit système</li> <li>- La check-list des documents réglementaires</li> <li>- Le choix de l'organisme évaluateur</li> <li>- La dynamique d'amélioration continue et l'autoévaluation (utilisation de Synaé)</li> <li>- Outil loi 2002.2 : Projet d'établissement</li> </ul> <p><b>JOUR 2 - Focus sur les 18 critères impératifs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les droits des personnes accompagnées</li> <li>- Prévention et traitement de la maltraitance et de la violence</li> <li>- Recueil et traitement des plaintes et réclamations</li> <li>- Recueil et traitement des événements indésirables</li> <li>- Gestion de crise</li> </ul> <p><b>Présentation globale des autres thématiques, compréhension des critères et des attendus dans le secteur AHI-L :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Bientraitance et Éthique</li> <li>- Expression et participation de la personne accompagnée</li> <li>- Co-construction et personnalisation du projet d'accompagnement</li> <li>- Accompagnement à l'autonomie</li> <li>- Accompagnement à la santé</li> <li>- Continuité et fluidité du parcours</li> <li>- Ressources humaines</li> </ul>
<b>Méthodes et moyens pédagogiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Méthodes actives et expérientielles</li> <li>• Apports théoriques</li> <li>• Mise en situation</li> <li>• Analyse des outils et pratiques professionnelles</li> </ul>
<b>Méthodes et modalités d'évaluations</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Evaluation en amont des attentes avec auto-évaluation sur les objectifs = Enquête de préformation</li> <li>• Evaluation des connaissances et compétences en cours et/ou fin de séance</li> <li>• Enquête de satisfaction à chaud et auto-évaluation sur les objectifs</li> <li>• Enquête de satisfaction à froid et auto-évaluation sur les objectifs à 2 mois</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Enquête de satisfaction clients/employeurs à 15 jours</li> <li>• Enquête de satisfaction financeur à 3 mois</li> </ul> <p><i>En 2024, la note de satisfaction à chaud des stagiaires de cette formation est de 4.9/5. 100% des stagiaires ont répondu au questionnaire.</i></p>
<b>Prérequis</b>	Pas de prérequis
<b>Participants</b>	Professionnels d'encadrement, directions, référents qualités, administrateurs, etc. des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) De 8 à 15 stagiaires
<b>Intervenant</b>	Delphine BURLET - Consultante formatrice - Evaluatrice externe depuis 10 ans
<b>Durée/Dates</b>	En inter : 2 jours (14h) 22 et 23 mai 2025 (9h/12h30 14h/17h)
<b>Coût</b>	En inter : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Adhérents : 580 € TTC par personne</li> <li>• Non adhérents : 750 € TTC par personne</li> </ul> <p>En intra : Sur devis</p>
<b>Lieu</b>	Fédération des Acteurs de la Solidarité Le Périscope Bât A. 7 Rue Hermès 31520 Ramonville-Saint-Agne
<b>Contact</b>	Virginie MATTÉONI - 05 34 31 40 29 - 07 61 80 99 37 <a href="mailto:virginie.matteoni@federationsolidarite.org">virginie.matteoni@federationsolidarite.org</a>  La formation s'adapte en fonction des situations de handicap, vous pouvez contacter à ce titre Nathalie Dassonville : <a href="mailto:occitanie.montpellier@federationsolidarite.org">occitanie.montpellier@federationsolidarite.org</a>
<b>Inscription</b>	Lien d'inscription : <a href="https://app.digiforma.com/guest/3148091207/training_sessions/2071463/register">https://app.digiforma.com/guest/3148091207/training_sessions/2071463/register</a>

Nouveau

## De l'Hébergement au Logement : Faire évoluer les pratiques d'accompagnement dans la cadre du logement d'abord

<p><b>Contexte</b></p>	<p>Connaitre et comprendre les origines, les principes et les enjeux du logement d'abord ainsi que ses impacts sur les pratiques d'accompagnement pour l'accès et le maintien dans le logement des personnes en situation de précarité.</p>
<p><b>Objectifs / compétences visés</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comprendre le contexte et les ancrages du Logement d'Abord et s'approprier l'évolution des politiques publiques d'hébergement et d'accès au logement</li> <li>• Connaître le droit des personnes dans l'hébergement et le logement qui cadre l'intervention</li> <li>• Identifier les dispositifs et les outils mobilisables par les travailleurs sociaux dans le cadre de l'accompagnement dans le logement</li> <li>• Repérer les synergies appelées à mettre en œuvre entre bailleurs sociaux et d'autres professionnels du social et de la santé</li> <li>• Appréhender les innovations sociales liées aux principes du logement d'abord</li> </ul>
<p><b>Contenu</b></p>	<p><b>1er jour - Cadrage des principes du logement d'abord et approches juridiques et sociologiques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'évolution des politiques publiques d'hébergement et d'accès au Logement</li> <li>- Les principes et approches du Logement d'abord</li> <li>- Les statuts d'occupation (hébergement, sous location, location) et droits et obligations des personnes et des services</li> <li>- Approche sociologique et empirique de l'Habiter, de l'hospitalité, et du déménagement</li> </ul> <p><b>2ème jour : De la théorie à la pratique : déclinaison opérationnelle de l'approche Logement d'abord et innovations sociales associées</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation du dispositif "Un chez soi d'abord" : contexte d'émergence et principes d'action</li> <li>- L'approche orientée rétablissement</li> <li>- La capacitation ou l'approche par les compétences</li> <li>- Les outils de mise en œuvre : pluridisciplinarité, pair-aidance, multi-référence</li> </ul>
<p><b>Méthodes et moyens pédagogiques</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents supports de formation projetés.</li> <li>• Apports juridiques, théoriques et méthodologiques</li> <li>• Présentation d'expérience</li> <li>• Méthode participative : réflexion en groupe/atelier, partages de pratiques, analyse de situations</li> <li>• Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.</li> </ul>
<p><b>Méthodes et modalités d'évaluations</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Evaluation en amont des attentes avec auto-évaluation sur les objectifs = Enquête de préformation</li> <li>• Evaluation des connaissances et compétences en cours et/ou fin de séance</li> <li>• Enquête de satisfaction à chaud et auto-évaluation sur les objectifs</li> <li>• Enquête de satisfaction à froid et auto-évaluation sur les objectifs à 2 mois</li> <li>• Enquête de satisfaction clients/employeurs à 15 jours</li> <li>• Enquête de satisfaction financeur à 3 mois</li> </ul>
<p><b>Prérequis</b></p>	<p>Pas de prérequis</p>
<p><b>Participants</b></p>	<p>Travailleurs sociaux et directeurs d'établissements d'hébergement et de services d'insertion dans le logement</p> <p>De 8 à 15 stagiaires</p>
<p><b>Intervenant</b></p>	<p>Virginie MATTEONI Cheffe de projet à la Fédération des Acteurs de la Solidarité Occitanie</p>

	<p>Vincent LEZAC, directeur du GCSMS « Un Chez soi d'abord » - Toulouse</p> <p>Julien LEVY et Gabriel URRIBELAREA, chercheurs et co-porteurs de la Chaire PUBLICS des politiques sociales du laboratoire Pacte (Université Grenoble Alpes/Sciences Po Grenoble)</p>
<b>Durée/Dates</b>	<p>En inter : 2 jours (14h)</p> <p>03 et 04 avril 2025 (9h/12h30 14h/17h)</p>
<b>Coût</b>	<p>En inter :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Adhérents : 600 € TTC par personne</li> <li>• Non adhérents : 750 € TTC par personne</li> </ul> <p>En intra : Sur devis</p>
<b>Lieu</b>	<p>Fédération des Acteurs de la Solidarité</p> <p>Le Périscope Bât A. 7 Rue Hermès</p> <p>31520 Ramonville-Saint-Agne</p>
<b>Contact</b>	<p>Virginie MATTÉONI - 05 34 31 40 29 - 07 61 80 99 37 <a href="mailto:virginie.matteoni@federationsolidarite.org">virginie.matteoni@federationsolidarite.org</a></p> <p>La formation s'adapte en fonction des situations de handicap, vous pouvez contacter à ce titre Nathalie Dassonville : <a href="mailto:occitanie.montpellier@federationsolidarite.org">occitanie.montpellier@federationsolidarite.org</a></p>
<b>Inscription</b>	<p>Lien d'inscription :</p> <p><a href="https://app.digiforma.com/guest/3148091207/training_sessions/2209962/register">https://app.digiforma.com/guest/3148091207/training_sessions/2209962/register</a></p>

## Clinique de l'exil et de l'entre-deux culturel

<b>Contexte</b>	<p>Les professionnels du secteur social sont des interlocuteurs essentiels pour les personnes migrantes qui viennent chercher en France des soutiens dans leur démarche de migration.</p> <p>Cette migration, tant par ses motifs que par son processus peut impliquer des bouleversements variés chez les personnes qui la vivent et leur entourage : traumatismes physiques et/ou psychiques, ruptures et/ou recompositions de l'environnement social et/ou familial, remaniements identitaires.</p>
<b>Objectifs et compétences visées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comprendre les enjeux culturels dans la relation à l'autre et à la société</li> <li>• Comprendre les enjeux de l'exil et les répercussions sur la vie quotidienne, la santé, le lien social</li> <li>• Initier une réflexion commune et partagée afin de penser l'accompagnement des personnes en situation d'exil</li> </ul>
<b>Contenu</b>	<p>1ER JOUR</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'éthique du travailleur social</li> <li>- Autour des concepts d'"exil" et de "culture"</li> <li>- L'exil et ses origines à travers les mythes</li> <li>- L'exil dans sa dimension épistémologique, idéologique, politique</li> <li>- L'identité du migrant, clinique du traumatisme de l'exil</li> <li>- Clinique du traumatisme de l'exil</li> <li>- Notions de victimologie et de psychotraumatologie</li> <li>- Enculturation - Acculturation - Déculturation</li> </ul> <p>2EME JOUR CLINIQUES INTERCULTURELLES</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La rencontre interculturelle : enjeux et implication</li> <li>- Comment se décentrer ?</li> <li>- La place du corps dans la clinique interculturelle</li> <li>- Esclavagisme et traumatisme.</li> </ul> <p>LA PLACE ET LA FONCTION DE LA CULTURE DANS LES SOCIÉTÉS DITES "TRADITIONNELLES"</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les mythes fondateurs de la culture. Les défauts de transmission</li> <li>- Société matriarcales et patriarcales. Lignées matrilineaires et patrilineaires</li> <li>- Symbolique du don et de la dette</li> </ul> <p>3EME JOUR A PROPOS DU RÔLE DU RITE ET DE LA TRANSE DANS LA GESTION DES TRAUMAS</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les étiologies traditionnelles : entre guérisseurs et tradi-praticiens</li> <li>- Un exemple de rituel collectif de guérison traditionnelle</li> </ul> <p>Y A-T-IL UNE PSYCHOPATHOLOGIE DE LA MIGRATION ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Psychopathologie du migrant</li> <li>- Les Culture-Bound syndromes</li> <li>- Syndromes spécifiques culturels les plus fréquents chez l'adulte migrant (la possession, "L'effroi", etc.)</li> <li>- Syndromes liés à la culture occidentale</li> </ul>
<b>Méthodes et moyens pédagogiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Apports théoriques</li> <li>• Etudes de cas à partir d'expériences de la formatrice et des participants</li> <li>• Supports vidéo et articles : échanges et travaux de groupe</li> <li>• Mises en situation</li> <li>• Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation</li> </ul>
<b>Méthodes et modalités d'évaluations</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Evaluation en amont des attentes avec auto-évaluation sur les objectifs = Enquête de préformation</li> <li>• Evaluation des connaissances et compétences en cours et/ou fin de séance</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Enquête de satisfaction à chaud et auto-évaluation sur les objectifs</li> <li>• Enquête de satisfaction à froid et auto-évaluation sur les objectifs à 2 mois</li> <li>• Enquête de satisfaction clients/employeurs à 15 jours</li> <li>• Enquête de satisfaction financeur à 3 mois</li> </ul> <p><i>En 2022, la note de satisfaction à chaud des stagiaires de cette formation est de 4.1/5. 78% des stagiaires ont répondu au questionnaire (formation non mise en place en 2023 ni en 2024).</i></p>
<b>Prérequis</b>	Pas de prérequis
<b>Participants</b>	Professionnels participants à l'accompagnement de personnes migrantes
<b>Intervenant</b>	Véra LOURENCO, Psychologue clinicienne (ex-Midi Pyrénées) ou des formateurs de l'association Via Voltaire (ex Languedoc Roussillon) selon la localisation
<b>Durée/Dates</b>	3 journées (21h)  Uniquement en intra
<b>Coût</b>	Sur devis
<b>Contact</b>	Judith MARIE - 04 34 35 66 - 04 06 27 95 06 08 - <a href="mailto:judith.marie@federationsolidarite.org">judith.marie@federationsolidarite.org</a>  La formation s'adapte en fonction des situations de handicap, vous pouvez contacter à ce titre Nathalie Dassonville : <a href="mailto:occitanie.montpellier@federationsolidarite.org">occitanie.montpellier@federationsolidarite.org</a>

## Repères juridiques et accompagnement des mineurs non accompagnés

<b>Contexte</b>	<p>Les mineur.es non accompagné.es sont devenu.es, à la faveur de débats marqués par une aggravation de la situation des personnes étrangères.es, un enjeu politique majeur. Une inflation législative et réglementaire a eu lieu depuis 2016 notamment avec des évolutions fréquentes tant s'agissant des conditions d'évaluation de la minorité que des prises en charge en structure et d'accès au titre de séjour à la majorité. La répression et la stigmatisation prennent de plus en plus le pas mettant sciemment de côté le fait qu'il s'agit de prendre en charge des enfants privés de représentants légaux et que leur seule situation de mineur devrait prévaloir conformément aux engagements de la France au titre de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant.</p>
<b>Objectifs / compétences visés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Obtenir des connaissances juridiques et administratives permettant d'accompagner les MNA</li> <li>• Mettre en œuvre une stratégie dès la prise en charge en structure</li> <li>• Identifier les outils juridiques à utiliser en fonction de l'âge de prise en charge au titre de l'aide sociale à l'enfance</li> <li>• Identifier les situations relevant d'une demande de protection internationale au titre de l'asile</li> </ul>
<b>Contenu</b>	<p><b>L'ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE DES MINEUR-E-S NON ACCOMPAGNE-E-S ET DES JEUNES MAJEUR-E-S ETRANGER-E-S</b></p> <p><b>ANALYSER LA SITUATION DU JEUNE AVEC LUI ET ETABLIR AVEC LUI UNE STRATEGIE DES LA PRISE EN CHARGE</b></p> <p><b>LA DECLARATION DE NATIONALITE FRANCAISE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Conditions de déclaration de la nationalité française à raison d'une prise en charge par l'ASE</li> <li>- Procédure</li> <li>- Pièces à fournir</li> </ul> <p><b>DEMANDE D'ADMISSION AU SEJOUR</b></p> <p>Dispositions spécifiques aux personnes étrangères prises en charge par l'aide sociale à l'enfance</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Focus non exhaustif sur d'autres possibilités d'admission au séjour</li> <li>- Dispositions communes et modalités de la demande</li> <li>- Les retraits de titre de séjour</li> </ul> <p><b>LES RECOURS CONTRE LES DECISIONS DEFAVORABLES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Refus d'admission au séjour sans obligation de quitter le territoire</li> <li>- Refus d'admission au séjour avec obligation de quitter le territoire</li> <li>- Dispositions communes</li> </ul> <p><b>MISE A EXECUTION DES OQTF</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dispositions communes</li> <li>- Assignation à résidence</li> <li>- Dispositions applicables en cas d'obstruction de l'étranger à la mise en œuvre de son Eloignement</li> <li>- Placement en rétention administrative</li> </ul> <p><b>MINEURS NON ACCOMPAGNES ET DEMANDE D'ASILE</b></p> <p><b>CONDITIONS D'OCTROI DES PROTECTIONS INTERNATIONALES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Conditions propres à chacune des protections</li> <li>- Conditions communes à l'ensemble des protections</li> <li>- Les clauses d'exclusion, de cessation, de retrait</li> </ul> <p><b>LA PROCEDURE DE DEMANDE D'ASILE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La représentation légale du MNA pendant la procédure</li> <li>- Le guichet unique</li> <li>- DUBLIN III</li> <li>- Procédure accélérée et procédure normale</li> <li>- Différents droits des demandeurs d'asile</li> <li>- Procédure à l'OFPPA</li> </ul>

	- Procédure devant la CNDA
Méthodes et moyens pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Apport théorique et juridique</li> <li>• Partage d'expériences et de pratiques</li> <li>• Exemples de cas et de jurisprudence</li> <li>• Mise à disposition en ligne de documents supports en amont de la formation</li> </ul>
Modalités et méthodes d'évaluations	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Evaluation en amont des attentes avec auto-évaluation sur les objectifs = Enquête de préformation</li> <li>• Evaluation des connaissances et compétences en cours et/ou fin de séance</li> <li>• Enquête de satisfaction à chaud et auto-évaluation sur les objectifs</li> <li>• Enquête de satisfaction à froid et auto-évaluation sur les objectifs à 2 mois</li> <li>• Enquête de satisfaction clients/employeurs à 15 jours</li> <li>• Enquête de satisfaction financeur à 3 mois</li> </ul> <p>En 2024, la note de satisfaction à chaud des stagiaires de cette formation est de 4.8/5 63% des stagiaires ont répondu au questionnaire.</p>
Prérequis	Pas de prérequis
Participants	<p>Cette formation est proposée aux professionnels participant à l'accompagnement des mineurs non accompagnés</p> <p>8 à 15 stagiaires</p>
Intervenant	Cabinet DIALEKTIK Avocats, spécialisé en droit des étrangers et en demande d'asile
Durée/Dates	<p>2 Jours (14 H)</p> <p>Uniquement en intra</p>
Coût	Sur devis
Contact	<p>Judith MARIE - 04 34 35 66 - 04 06 27 95 06 08 - <a href="mailto:judith.marie@federationsolidarite.org">judith.marie@federationsolidarite.org</a></p> <p>La formation s'adapte en fonction des situations de handicap, vous pouvez contacter à ce titre Nathalie Dassonville : <a href="mailto:occitanie.montpellier@federationsolidarite.org">occitanie.montpellier@federationsolidarite.org</a></p>

## Droit au séjour en France des personnes étrangères

<b>Contexte</b>	<p>Les personnes étrangères.es sont de plus en plus confronté.es à des lois toujours plus restrictives et très changeantes concernant leur demande d'accès à un titre de séjour. Elles peuvent également être confrontées à des services préfectoraux ayant des pratiques différentes, des appréciations différentes et parfois des attitudes interrogeant leur cadre légal et réglementaire. Elles peuvent également être confronté.es à des décisions défavorables de la préfecture ouvrant la voie à une procédure devant les tribunaux. Dans ce contexte, il est important de pouvoir disposer d'informations actualisées pour assurer le meilleur accompagnement administratif de ces personnes.</p>
<b>Objectifs et compétences visées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Obtenir des connaissances légales et réglementaires sur les conditions d'accès à un titre de séjour</li> <li>• Être en mesure d'examiner la situation des personnes accueillies et identifier les possibilités ouvertes ou pas</li> <li>• Accompagner la personne accueillie dans le cadre de ses démarches administratives</li> <li>• Savoir réagir en cas de décisions défavorables de la préfecture et accompagner au mieux la personne accueillie</li> </ul>
<b>Contenu</b>	<p>DEMANDE D'ADMISSION AU SEJOUR</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'admission au séjour de plein droit</li> <li>- Le pouvoir discrétionnaire du préfet</li> <li>- Dispositions communes et modalités de la demande</li> <li>- Les conditions du renouvellement</li> <li>- Le regroupement familial</li> <li>- Les retraits de titre de séjour</li> </ul> <p>LES RECOURS CONTRE LES DECISIONS DEFAVORABLES</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Refus d'admission au séjour sans obligation de quitter le territoire</li> <li>- Refus d'admission au séjour avec obligation de quitter le territoire</li> <li>- Dispositions communes</li> </ul> <p>MISE A EXECUTION DES OQTF</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dispositions communes</li> <li>- Assignation à résidence</li> <li>- Dispositions applicables en cas d'obstruction de l'étranger à la mise en œuvre de son éloignement</li> <li>- Placement en rétention administrative</li> </ul>
<b>Méthodes et moyens pédagogiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Apport théorique et juridique</li> <li>• Partage d'expériences et de pratiques</li> <li>• Exemples de cas et de jurisprudence</li> <li>• Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation</li> </ul>
<b>Modalités et méthodes d'évaluations</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Evaluation en amont des attentes avec auto-évaluation sur les objectifs = Enquête de préformation</li> <li>• Evaluation des connaissances et compétences en cours et/ou fin de séance</li> <li>• Enquête de satisfaction à chaud et auto-évaluation sur les objectifs</li> <li>• Enquête de satisfaction à froid et auto-évaluation sur les objectifs à 2 mois</li> <li>• Enquête de satisfaction clients/employeurs à 15 jours</li> <li>• Enquête de satisfaction financeur à 3 mois</li> </ul> <p><i>En 2024, la note de satisfaction à chaud des stagiaires de cette formation est de 4.9/5 100% des stagiaires ont répondu au questionnaire</i></p>

<b>Prérequis</b>	Pas de prérequis
<b>Participants</b>	Les travailleurs sociaux, bénévoles, responsables, directeurs de lieux d'accueil et d'hébergement susceptibles de recevoir des personnes de nationalité étrangère  8 à 15 stagiaires
<b>Intervenant</b>	Cabinet DIALEKTIK Avocats, spécialisé en droit des étrangers et en demande d'asile
<b>Durée/Dates</b>	2 Jours (14 H)  Uniquement en intra
<b>Coût</b>	Sur devis
<b>Contact</b>	Judith MARIE - 04 34 35 66 - 04 06 27 95 06 08 - <a href="mailto:judith.marie@federationsolidarite.org">judith.marie@federationsolidarite.org</a>  La formation s'adapte en fonction des situations de handicap, vous pouvez contacter à ce titre Nathalie Dassonville : <a href="mailto:occitanie.montpellier@federationsolidarite.org">occitanie.montpellier@federationsolidarite.org</a>

Contexte	<p>La procédure de demande d'asile s'est complexifiée ces dernières années avec un cadre légal et réglementaire très changeant. L'accélération des procédures rend l'accompagnement des personnes demandant l'asile souvent complexe. Dans ce contexte, il est important de pouvoir disposer d'informations actualisées pour assurer le meilleur accompagnement administratif de ces personnes.</p>
Objectifs et compétences visées	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaître les conditions légales et réglementaires d'obtention d'une protection internationale au titre de l'asile</li> <li>• Identifier les situations relevant d'une demande de protection internationale au titre de l'asile</li> <li>• Accompagner la personne accueillie dans le cadre de la constitution de son dossier et de la procédure à l'OFPRA</li> <li>• Poursuivre le suivi en cas de décision défavorable de l'OFPRA avec la procédure devant la CNDA</li> <li>• Accompagner la personne bénéficiaire d'une protection internationale</li> <li>• Accompagner la personne déboutée de sa demande d'asile</li> </ul>
Contenu	<p>CONDITIONS D'OCTROI DES PROTECTIONS INTERNATIONALES</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les Conditions propres à chacune des protections</li> <li>- Les conditions communes à l'ensemble des protections</li> <li>- Les clauses d'exclusion et de cessation</li> </ul> <p>LA PROCÉDURE DE DEMANDE D'ASILE</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La représentation légale du mineur pendant la procédure</li> <li>- Le guichet unique</li> <li>- Dublin III</li> </ul> <p>DIFFÉRENTS DROITS DES DEMANDEURS D'ASILE</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Droit au maintien sur le territoire</li> <li>- Les conditions matérielles d'accueil</li> <li>- Droit aux travaux des demandeurs d'asile</li> <li>- Accès aux soins</li> </ul> <p>PROCÉDURE ACCÉLÉRÉE ET PROCÉDURE NORMALE</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le principe d'accès à la procédure normale pour le mineur demandeur d'asile</li> <li>- Les conséquences pratiques</li> </ul> <p>LA PROCÉDURE A L'OFPRA</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rédaction du récit de demande d'asile</li> <li>- Rédaction du formulaire de demande d'asile et conditions d'envoi à l'OFPRA</li> <li>- L'accompagnement du demandeur d'asile pendant la procédure à l'OFPRA</li> <li>- L'entretien de demande d'asile à l'OFPRA</li> <li>- La décision de l'OFPRA</li> </ul> <p>LA PROCÉDURE DEVANT LA CNDA</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation des recours et délais de recours</li> <li>- Instruction des recours par la CNDA</li> <li>- Audience et examen des recours</li> <li>- Décision de la CNDA</li> </ul>
Méthodes et moyens pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Apport théorique et juridique</li> <li>• Partage d'expériences et de pratiques</li> <li>• Exemples de cas et de jurisprudence</li> <li>• Mise à disposition en ligne de documents supports en amont de la formation</li> </ul>
Modalités et méthodes d'évaluations	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Evaluation en amont des attentes avec auto-évaluation sur les objectifs = Enquête de préformation</li> <li>• Evaluation des connaissances et compétences en cours et/ou fin de séance</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Enquête de satisfaction à chaud et auto-évaluation sur les objectifs</li> <li>• Enquête de satisfaction à froid et auto-évaluation sur les objectifs à 2 mois</li> <li>• Enquête de satisfaction clients/employeurs à 15 jours</li> <li>• Enquête de satisfaction financeur à 3 mois</li> </ul>
<b>Prérequis</b>	Pas de prérequis
<b>Participants</b>	<p>Les travailleurs sociaux, bénévoles, responsables, directeurs de lieux d'accueil et d'hébergement susceptibles de recevoir des personnes en demande d'asile.</p> <p>8 à 15 stagiaires</p>
<b>Intervenant</b>	Cabinet DIALEKTIK spécialisé en droit des étrangers et en demande d'asile
<b>Durée/Dates</b>	<p>2 Jours (14 H)</p> <p>Uniquement e intra</p>
<b>Coût</b>	Sur devis
<b>Contact</b>	<p>Judith MARIE - 04 34 35 66 - 04 06 27 95 06 08 - <a href="mailto:judith.marie@federationsolidarite.org">judith.marie@federationsolidarite.org</a></p> <p>La formation s'adapte en fonction des situations de handicap, vous pouvez contacter à ce titre Nathalie Dassonville : <a href="mailto:occitanie.montpellier@federationsolidarite.org">occitanie.montpellier@federationsolidarite.org</a></p>

## Droit au séjour en France des personnes étrangères et demande d'asile

<b>Contexte</b>	<p>Les personnes étrangères.es sont de plus en plus confronté.es à des lois toujours plus restrictives et très changeantes concernant leur demande d'accès à un titre de séjour. Dans ce contexte, il est important de pouvoir disposer d'informations actualisées pour assurer le meilleur accompagnement administratif de ces personnes.</p> <p>La procédure de demande d'asile s'est complexifiée ces dernières années avec un cadre légal et réglementaire très changeant. L'accélération des procédures rend l'accompagnement des personnes demandant l'asile souvent complexe. Dans ce contexte, il est important de pouvoir disposer d'informations actualisées pour assurer le meilleur accompagnement administratif de ces personnes.</p>
<b>Objectifs et compétences visées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Obtenir des connaissances légales et réglementaires sur les conditions d'accès à un titre de séjour</li> <li>• Être en mesure d'examiner la situation des personnes accueillies et identifier les possibilités ouvertes ou pas</li> <li>• Accompagner la personne accueillie dans le cadre de ses démarches administratives</li> <li>• Savoir réagir en cas de décisions défavorables de la préfecture et accompagner au mieux la personne accueillie</li> <li>• Connaître les conditions légales et réglementaires d'obtention d'une protection internationale au titre de l'asile</li> <li>• Identifier les situations relevant d'une demande de protection internationale au titre de l'asile</li> <li>• Accompagner la personne accueillie dans le cadre de la constitution de son dossier et de la procédure à l'OFPPRA</li> <li>• Poursuivre le suivi en cas de décision défavorable de l'OFPPRA avec la procédure devant la CNDA</li> <li>• Accompagner la personne bénéficiaire d'une protection internationale</li> <li>• Accompagner la personne déboutée de sa demande d'asile</li> </ul>
<b>Contenu</b>	<p>LA DEMANDE D'ADMISSION AU SEJOUR</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'admission au séjour de plein droit</li> <li>- Le pouvoir discrétionnaire du préfet</li> <li>- Dispositions communes et modalités de la demande</li> </ul> <p>LES RECOURS CONTRE LES DÉCISIONS DÉFAVORABLES</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Refus d'admission au séjour sans obligation de quitter le territoire</li> <li>- Refus d'admission au séjour avec obligation de quitter le territoire</li> <li>- Dispositions communes</li> </ul> <p>MISE A EXÉCUTION DES OQTF</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dispositions communes</li> <li>- Assignation à résidence</li> <li>- Placement en rétention administrative</li> <li>- Garanties</li> </ul> <p>LA DEMANDE D'ASILE CONDITION D'OCTROI DES PROTECTIONS INTERNATIONALES</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les conditions propres à chacune des protections</li> <li>- Les conditions communes à l'ensemble des protections</li> <li>- Les clauses d'exclusion et de cessation</li> </ul> <p>A PROCÉDURE DE DEMANDE D'ASILE - La représentation légale du mineur pendant la procédure - Le guichet unique - Dublin III</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Détermination de l'État responsable de la demande d'asile</li> <li>- La procédure dite Dublin III</li> <li>- Les délais de la procédure Dublin</li> <li>- Les droits pendant la procédure Dublin</li> <li>- Opportunité du recours devant le tribunal administratif en cas de transfert assorti ou pas d'une assignation à résidence ou d'un placement en rétention administrative</li> </ul> <p>DIFFÉRENTS DROITS DES DEMANDEURS D'ASILE</p>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Droit au maintien sur le territoire</li> <li>- Les conditions matérielles d'accueil</li> <li>- Droit aux travaux des demandeurs d'asile</li> <li>- Accès aux soins</li> </ul> <p>PROCÉDURE ACCÉLÉRÉE ET PROCÉDURE NORMALE</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le principe d'accès à la procédure normale pour le mineur demandeur d'asile</li> <li>- Les conséquences pratiques</li> </ul> <p>LA PROCÉDURE A L'OFPRA</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rédaction du récit de demande d'asile</li> <li>- Rédaction du formulaire de demande d'asile et conditions d'envoi à l'OFPRA</li> <li>- L'accompagnement du demandeur d'asile pendant la procédure à l'OFPRA</li> <li>- L'entretien de demande d'asile à l'OFPRA</li> <li>- La décision de l'OFPRA</li> </ul> <p>LA PROCÉDURE DEVANT LA CNDA</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation des recours et délais de recours</li> <li>- Instruction des recours par la CNDA</li> <li>- Audience et examen des recours</li> <li>- Décision de la CNDA</li> </ul>
Méthodes et moyens pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Apport théorique et juridique</li> <li>• Partage d'expériences et de pratiques</li> <li>• Exemples de cas et de jurisprudence</li> <li>• Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation</li> </ul>
Modalités et méthodes d'évaluations	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Evaluation en amont des attentes avec auto-évaluation sur les objectifs = Enquête de préformation</li> <li>• Evaluation des connaissances et compétences en cours et/ou fin de séance</li> <li>• Enquête de satisfaction à chaud et auto-évaluation sur les objectifs</li> <li>• Enquête de satisfaction à froid et auto-évaluation sur les objectifs à 2 mois</li> <li>• Enquête de satisfaction clients/employeurs à 15 jours</li> <li>• Enquête de satisfaction financeur à 3 mois</li> </ul> <p>En 2023 la note de satisfaction à chaud des stagiaires de cette formation est de 4.6/5 100% des stagiaires ont répondu au questionnaire (formation non mise en place en 2024).</p>
Prérequis	Pas de prérequis
Participants	Les travailleurs sociaux, bénévoles, responsables, directeurs de lieux d'accueil et d'hébergement susceptibles de recevoir des personnes de nationalité étrangère.
Intervenant	Cabinet DIALEKTIK Avocats, spécialisé en droit des étrangers
Durée/Dates	3 journées (21h) Uniquement en intra
Coût	Sur devis
Contact	Judith MARIE - 04 34 35 66 - 04 06 27 95 06 08 - <a href="mailto:judith.marie@federationsolidarite.org">judith.marie@federationsolidarite.org</a> La formation s'adapte en fonction des situations de handicap, vous pouvez contacter à ce titre Nathalie Dassonville : <a href="mailto:occitanie.montpellier@federationsolidarite.org">occitanie.montpellier@federationsolidarite.org</a>

# Droit au séjour en France des personnes étrangères et conditions d'accès aux droits sociaux

<b>Contexte</b>	<p>Les personnes étrangères.es sont de plus en plus confronté.es à des lois toujours plus restrictives et très changeantes concernant leur demande d'accès à un titre de séjour. Elles peuvent également être confrontées à des services préfectoraux ayant des pratiques différentes, des appréciations différentes et parfois des attitudes interrogeant leur cadre légal et réglementaire. Elles peuvent également être confronté.es à des décisions défavorables de la préfecture ouvrant la voie à une procédure devant les tribunaux. Dans les situations ayant permis l'obtention d'un droit au séjour, arrivent de nouvelles questions relatives aux droits administratifs et sociaux auxquels elles ont droit. Dans ce contexte, il est important de pouvoir disposer d'informations actualisées pour assurer le meilleur accompagnement administratif de ces personnes.</p>
<b>Objectifs et compétences visées</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Connaître la réglementation concernant le droit au séjour en France des étrangers</li><li>• Connaître les conditions d'accès aux droits sociaux des personnes étrangères</li><li>• Utiliser en situation les sources du droit national, européen et international mobilisables pour la protection sociale des personnes étrangères</li><li>• Évaluer les différentes possibilités de recours</li></ul>
<b>Contenu</b>	<p><b>PREMIERE PARTIE : DROIT AU SEJOUR</b></p> <p>I. LA DEMANDE D'ADMISSION AU SEJOUR</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- A. L'admission au séjour de plein droit</li><li>- B. Le pouvoir discrétionnaire du préfet :</li><li>- C. Dispositions communes et modalités de la demande :</li><li>- D. Les conditions du renouvellement</li><li>- E. Les retraits de titre de séjour.</li></ul> <p>II. LES RECOURS CONTRE LES DECISIONS DEFAVORABLES.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- A. Refus d'admission au séjour sans obligation de quitter le territoire.</li><li>- B. Refus d'admission au séjour avec obligation de quitter le territoire</li><li>- C. Dispositions communes</li></ul> <p>III. MISE A EXECUTION DES OQTF.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- A. Dispositions communes</li><li>- B. Assignation à résidence</li><li>- C. Dispositions applicables en cas d'obstruction de l'étranger à la mise en œuvre de son éloignement</li><li>- D. Placement en rétention administrative</li></ul> <p><b>DEUXIÈME PARTIE : FAIRE VENIR SA FAMILLE</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- A. Le rapprochement familial pour les personnes BPI</li><li>- B. Le regroupement familial</li><li>- C. L'accès au séjour et aux droits de la personne rejoignante</li></ul> <p><b>TROISIÈME PARTIE : PROTECTION SOCIALE DES PERSONNES ÉTRANGÈRES</b></p> <p>I. COMME LE DIT LE GISTI : « SANS PAPIERS, PAS SANS DROITS »</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- A. L'accès à la santé</li><li>- B. L'accès à certaines prestations versées par les collectivités</li><li>- C. L'accès à l'hébergement</li></ul> <p>II. LES PERSONNES EN SITUATION REGULIERE</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- A. Conditions importantes à examiner</li><li>- B. La protection de la santé</li><li>- C. La période d'activité professionnelle</li><li>- D. L'inactivité professionnelle</li><li>- E. Les prestations familiales</li><li>- F. Le logement</li></ul> <p>III. LE CONTENTIEUX DE LA PROTECTION SOCIALE</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- A. Le contentieux de la sécurité sociale</li><li>- B. Le contentieux de l'aide sociale</li></ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- C. Le contentieux des prestations Pôle Emploi</li> <li>- D. Le contentieux de l'incapacité / inaptitude et invalidité</li> </ul>
Méthodes et moyens pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Apport théorique et juridique</li> <li>• Partage d'expériences et de pratiques</li> <li>• Exemples de cas et de jurisprudence</li> <li>• Mise à disposition en ligne de documents supports en amont de la formation</li> </ul>
Modalités et méthodes d'évaluations	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Evaluation en amont des attentes avec auto-évaluation sur les objectifs = Enquête de préformation</li> <li>• Evaluation des connaissances et compétences en cours et/ou fin de séance</li> <li>• Enquête de satisfaction à chaud et auto-évaluation sur les objectifs</li> <li>• Enquête de satisfaction à froid et auto-évaluation sur les objectifs à 2 mois</li> <li>• Enquête de satisfaction clients/employeurs à 15 jours</li> <li>• Enquête de satisfaction financeur à 3 mois</li> </ul> <p>En 2024 la note de satisfaction à chaud des stagiaires de cette formation est de 4.8/5 100% des stagiaires ont répondu au questionnaire</p>
Prérequis	Pas de prérequis
Participants	Les travailleurs sociaux, bénévoles, responsables, directeurs de lieux d'accueil et d'hébergement susceptibles de recevoir des personnes de nationalité étrangère.
Intervenant	Cabinet DIALEKTIK spécialisé en droit des étrangers et en demande d'asile sur Toulouse
Durée/Dates	3 journées (21h) Uniquement en intra
Coût	Sur devis
Contact	<p>Judith MARIE - 04 34 35 66 - 04 06 27 95 06 08 - <a href="mailto:judith.marie@federationsolidarite.org">judith.marie@federationsolidarite.org</a></p> <p>La formation s'adapte en fonction des situations de handicap, vous pouvez contacter à ce titre Nathalie Dassonville : <a href="mailto:occitanie.montpellier@federationsolidarite.org">occitanie.montpellier@federationsolidarite.org</a></p>

**Nouveau**

## Droit des bénéficiaires de la protection internationale

<b>Contexte</b>	<p>Une fois la protection au titre de l'asile obtenue, de nouveaux droits sont susceptibles d'être mis en œuvre. Et de nouvelles difficultés peuvent apparaître. De l'établissement de son état civil ainsi que sa situation familiale aux possibilités de faire venir des membres de sa famille, les écueils peuvent être importants. Les missions d'accompagnement des personnes bénéficiaires d'une protection sont souvent réalisées dans un temps court et ne permettant pas de la mener jusqu'à son terme dans le délai imparti. Il importe en conséquence de pouvoir bien poser les bases de l'accès aux droits d'une personne protégée et ainsi lui permettre de les faire valoir</p>
<b>Objectifs et compétences visées</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Obtenir des connaissances juridiques concernant les droits des personnes bénéficiaires d'une protection internationale</li><li>• Mettre en œuvre une stratégie pour l'accès aux droits</li><li>• Savoir réagir en cas de blocage administrative</li><li>• Savoir réagir en cas de décisions défavorables</li></ul>
<b>Contenu</b>	<p>I. L'ETABLISSEMENT DE L'ETAT CIVIL</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Compétence de l'OFPRA</li><li>- Les documents délivrés par l'OFPRA</li></ul> <p>II LA REUNIFICATION FAMILIALE</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Les bénéficiaires</li><li>- La procédure</li><li>- Les refus de visa</li></ul> <p>III. ACCES AU SEJOUR DES PERSONNES BENEFICIAIRES DE LA REUNIFICATION</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Les personnes majeures</li><li>- Les personnes mineures</li><li>- La demande d'asile</li></ul>
<b>Méthodes et moyens pédagogiques</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Apport théorique et juridique</li><li>• Partage d'expériences et de pratiques</li><li>• Exemples de cas et de jurisprudence</li><li>• Mise à disposition en ligne de documents supports en amont de la formation</li></ul>
<b>Modalités et méthodes d'évaluations</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Evaluation en amont des attentes avec auto-évaluation sur les objectifs = Enquête de préformation</li><li>• Evaluation des connaissances et compétences en cours et/ou fin de séance</li><li>• Enquête de satisfaction à chaud et auto-évaluation sur les objectifs</li><li>• Enquête de satisfaction à froid et auto-évaluation sur les objectifs à 2 mois</li><li>• Enquête de satisfaction clients/employeurs à 15 jours</li><li>• Enquête de satisfaction financeur à 3 mois</li></ul>
<b>Prérequis</b>	Pas de prérequis
<b>Participants</b>	Les travailleurs sociaux, bénévoles, responsables, directeurs de lieux d'accueil et d'hébergement susceptibles de recevoir des personnes de nationalité étrangère.
<b>Intervenant</b>	Cabinet DIALEKTIK spécialisé en droit des étrangers et en demande d'asile sur Toulouse
<b>Durée/Dates</b>	1,5 journée (10h) Uniquement en intra

Coût	Sur devis
Contact	Judith MARIE - 04 34 35 66 - 04 06 27 95 06 08 - <a href="mailto:judith.marie@federationsolidarite.org">judith.marie@federationsolidarite.org</a> La formation s'adapte en fonction des situations de handicap, vous pouvez contacter à ce titre Nathalie Dassonville : <a href="mailto:occitanie.montpellier@federationsolidarite.org">occitanie.montpellier@federationsolidarite.org</a>

## Faire évoluer ses pratiques d'accompagnement social et professionnel

Contexte	<p>Cette formation vise à outiller les professionnel.le.s de l'accompagnement socio-professionnel en SIAE et en structure d'hébergement face aux situations qu'ils rencontrent au quotidien dans leurs accompagnements.</p> <p>La pédagogie est basée sur l'expérientiel, à partir de cas réels d'accompagnement et sur des échanges avec le participant sur ses pratiques professionnelles.</p>
Objectifs et compétences visées	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adapter sa posture professionnelle au public accompagné</li> <li>• Etablir un diagnostic socio-professionnel complet</li> <li>• Mettre en œuvre les différentes étapes de la construction d'un projet professionnel</li> </ul>
Contenu	<p><b>Jour 1.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Partie 1 : La posture professionnelle du CIP</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les fondamentaux de la posture professionnelle</li> <li>- La gestion des émotions</li> <li>- La gestion du deuil dans l'accompagnement</li> </ul> </li> <li>• <b>Partie 2 : Le diagnostic socio-professionnel</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le protocole du RDV d'accueil</li> <li>- Les outils de communication</li> <li>- Simulation d'un entretien d'accompagnement afin de mettre en pratique les outils présentés.</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Jour 2</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Partie 3 : Construction d'un projet professionnel</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La construction de son bilan personnel et professionnel : proposition d'outils</li> <li>- La construction de son projet professionnel : proposition d'outils</li> </ul> </li> </ul> <p>En sous-groupe, les participants seront invités à coconstruire des outils d'accompagnement adaptés au public accompagné.</p>
Méthodes et moyens pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Documents supports de formation</li> <li>• Études de cas concrets filmés et simulation filmée</li> <li>• Travail en sous-groupes</li> </ul>
Méthodes et modalités d'évaluations	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Evaluation en amont des attentes avec auto-évaluation sur les objectifs = Enquête de préformation</li> <li>• Evaluation des connaissances et compétences en cours et/ou fin de séance</li> <li>• Enquête de satisfaction à chaud et auto-évaluation sur les objectifs</li> <li>• Enquête de satisfaction à froid et auto-évaluation sur les objectifs à 2 mois</li> <li>• Enquête de satisfaction clients/employeurs à 15 jours</li> <li>• Enquête de satisfaction financeur à 3 mois</li> </ul> <p><i>En 2023, la note de satisfaction à chaud des stagiaires de cette formation est de 4.3/5. 100% des stagiaires ont répondu au questionnaire (formation non mise en place en 2024).</i></p>
Prérequis	Pas de prérequis
Participants	Toutes personnes en charge de l'accompagnement socio-professionnel : CIP, ASP, chargé.e d'accompagnement, chargé.e d'insertion, etc.
Intervenant	Formateurs du cabinet PROGRESS - spécialistes de l'insertion professionnelle et des relations interpersonnelles.
Durée/Dates	2 jours - 14 heures

	Dates 16 et 17 juin 2025 Formation disponible en intra
Coût	En inter : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Adhérents : 400 € TTC par personne</li> <li>• Non adhérents : 520 € TTC par personne</li> </ul> En intra : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sur devis</li> </ul>
Lieu	Progress - 2 impasse Michel Labrousse, 31100 Toulouse
Contact	Laetitia Mellottée - 05 34 31 40 29 - 06 45 37 15 01 - <a href="mailto:laetitia.mellottee@federationsolidarite.org">laetitia.mellottee@federationsolidarite.org</a>  La formation s'adapte en fonction des situations de handicap, vous pouvez contacter à ce titre Nathalie Dassonville : <a href="mailto:occitanie.montpellier@federationsolidarite.org">occitanie.montpellier@federationsolidarite.org</a>
Inscription	Lien de préinscription : <a href="https://app.digiforma.com/guest/3148091207/training_sessions/2108818/register">https://app.digiforma.com/guest/3148091207/training_sessions/2108818/register</a>

## Atelier Communication Non Violente

<b>Contexte</b>	Vivre au quotidien ses intentions bienveillantes, éducatives et d'accompagnement, grâce à la découverte du modèle de la Communication Non Violente. C'est un outil de communication centré sur la personne avec pour objectif l'ouverture au dialogue dans le respect mutuel. Elle améliore les relations et sert à prévenir, mieux gérer les conflits. Il s'agit de permettre aux salariés établissements d'accueil, d'hébergement et d'insertion de monter en compétence sur les concepts de la Communication Non Violente de Marshall Rosenberg "tout conflit est l'expression tragique d'un besoin insatisfait" M. Rosenberg.
<b>Objectifs et compétences visées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer des compétences relationnelles et comportementales au service des relations</li> <li>• Appréhender les éléments de base du modèle de CNV pour instaurer un climat de confiance et des relations apaisées</li> <li>• Savoir écouter, comprendre et communiquer avec plus de fluidité</li> </ul>
<b>Contenu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Jour 1 - Les enjeux de la communication</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Repérer les obstacles à la communication et leurs conséquences dans les relations</li> <li>- Prendre du recul sur ses certitudes et préjugés</li> <li>- Intégrer d'autres point de vue</li> <li>- Reconnaître et identifier les émotions et les besoins</li> </ul> </li> <li>• <b>Jour 2- Mieux communiquer pour plus d'efficacité</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Clarifier son attention avant de s'exprimer</li> <li>• Différencier une observation d'un jugement ou d'une pensée</li> <li>• Développer sa capacité d'écoute</li> <li>• S'exprimer avec authenticité sans juger et sans blesser</li> <li>• Traduire les jugements et remarques selon la CNV pour désamorcer les tensions et conflits</li> </ul> </li> <li>• <b>Jour 3 - Développer la coopération</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Acquérir les fondements de la CNV et expérimenter le processus de communication</li> <li>- Formuler une demande claire</li> <li>- Construire un cadre coopératif</li> <li>- Développer une relation gagnant/gagnant</li> </ul> </li> </ul>
<b>Méthodes et moyens pédagogiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pédagogie interactive et ludique qui nécessite l'implication de chacun</li> <li>• Jeux de rôle à partir de situations vécues</li> <li>• Debriefing</li> </ul>
<b>Méthodes et modalités d'évaluations</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Evaluation en amont des attentes avec auto-évaluation sur les objectifs = Enquête de préformation</li> <li>• Evaluation des connaissances et compétences en cours et/ou fin de séance</li> <li>• Enquête de satisfaction à chaud et auto-évaluation sur les objectifs</li> <li>• Enquête de satisfaction à froid et auto-évaluation sur les objectifs à 2 mois</li> <li>• Enquête de satisfaction clients/employeurs à 15 jours</li> <li>• Enquête de satisfaction financeur à 3 mois</li> </ul> <p><i>En 2024, la note de satisfaction à chaud des stagiaires de cette formation est de 4.8/5. 75% des stagiaires ont répondu au questionnaire</i></p>
<b>Prérequis</b>	Pas de prérequis
<b>Participants</b>	Professionnels des structures d'accueil, d'hébergement et d'insertion (CHRS, CADA, accueil de jour...)
<b>Intervenant</b>	Christine CARRO, Formatrice et Coach, formée à la CNV de Marshall Rosenberg

Durée/Dates	3 jours - 21 heures Uniquement en Intra
Coût	Sur devis
Contact	Judith MARIE - 04 34 35 66 - 04 06 27 95 06 08 - <a href="mailto:judith.marie@federationsolidarite.org">judith.marie@federationsolidarite.org</a> La formation s'adapte en fonction des situations de handicap, vous pouvez contacter à ce titre Nathalie Dassonville : <a href="mailto:occitanie.montpellier@federationsolidarite.org">occitanie.montpellier@federationsolidarite.org</a>

Nouveau

## Gérer et Prévenir les conflits

Contexte	Comment gérer un comportement agressif ? Comment agir face à des comportements venant perturber le bon fonctionnement d'une structure ? Comment prévenir et gérer un conflit avec un.e salarié.e et entre des salarié.es ? Quelles sont les solutions de prévention et de médiation des conflits ? Comment gérer ses émotions ?
Objectifs / compétences visés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier le processus de régulation des conflits</li> <li>• Développer ses compétences relationnelles</li> </ul>
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Analyser le conflit</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Repérer les caractéristiques du conflit</li> <li>2. Les causes et conséquences</li> <li>3. Observer la situation de façon factuelle</li> </ol> </li> <li>• <b>Gérer les comportements</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Reconnaître ses émotions, leurs impacts et fonctions</li> <li>2. Repérer les différents types de comportement et des pistes de solution</li> <li>3. Adopter un comportement adapté à la situation de tension</li> </ol> </li> <li>• <b>Développer son assertivité</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Identifier ses tendances comportementales et sa relation au conflit</li> <li>2. Déceler ses besoins derrière ses émotions</li> <li>3. Repérer les habitudes d'écoute. Pratiquer l'écoute active</li> </ol> </li> <li>• <b>Développer la coopération</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Mieux communiquer: les bases de la Communication Non Violente</li> <li>2. Identifier et s'appropriier le protocole de gestion des situations en tension</li> <li>3. La résolution de conflit au sein de l'équipe</li> </ol> </li> </ul>
Méthodes et moyens pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Apports théoriques</li> <li>• Partage d'expériences et échanges</li> <li>• Apports d'outils documentaires</li> <li>• Mise en situation</li> </ul>
Méthodes et modalités d'évaluations	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Evaluation en amont des attentes avec auto-évaluation sur les objectifs = Enquête de préformation</li> <li>• Evaluation des connaissances et compétences en cours et/ou fin de séance</li> <li>• Enquête de satisfaction à chaud et auto-évaluation sur les objectifs</li> <li>• Enquête de satisfaction à froid et auto-évaluation sur les objectifs à 2 mois</li> <li>• Enquête de satisfaction clients/employeurs à 15 jours</li> <li>• Enquête de satisfaction financeur à 3 mois</li> </ul>
Prérequis	Pas de prérequis
Participants	Professionnels des structures d'accueil, d'hébergement et d'insertion
Intervenant	Christine CARRO, Formatrice et Coach, formée à la CNV de Marshall Rosenberg
Durée/Dates	2 jours (14h) Uniquement en Intra

Coût	Sur devis
Contact	Judith MARIE - 04 34 35 66 - 04 06 27 95 06 08 - <a href="mailto:judith.marie@federationsolidarite.org">judith.marie@federationsolidarite.org</a> La formation s'adapte en fonction des situations de handicap, vous pouvez contacter à ce titre Nathalie Dassonville : <a href="mailto:occitanie.montpellier@federationsolidarite.org">occitanie.montpellier@federationsolidarite.org</a>

Nouveau

## Accueillir en contexte d'inclusion sociale

Contexte	<p>Vous êtes confronté à des personnes en situation de vulnérabilité ou de crise, et parfois vous vous demandez comment réagir face à une détresse émotionnelle ?</p> <p>Quand les tensions montent rapidement, comment garder votre calme et rester efficace sans vous laisser submerger ?</p> <p>Les outils proposés durant ces 2 jours, vous aideront à apaiser les échanges, instaurer un climat de confiance, et prévenir les conflits. Vous saurez comment réagir de façon adaptée, réduisant ainsi le risque d'escalade à la violence.</p> <p>Cette formation vous aidera également à préserver votre propre équilibre émotionnel face aux défis du quotidien.</p>
Objectifs / compétences visés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer les compétences relationnelles pour améliorer la qualité de l'accueil et l'expérience des usagers.</li> <li>• Favoriser l'inclusion et l'accessibilité en développant une approche empathique et adaptée à la diversité des publics</li> </ul>
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les enjeux de la relation d'accueil en milieu d'inclusion sociale             <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Repérer les spécificités d'un public sensible</li> <li>2. Comprendre l'importance de l'accueil dans le processus d'insertion</li> </ol> </li> <li>• Acquérir les fondements d'une communication assertive             <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les fondamentaux de la communication interpersonnelle</li> <li>2. Introduction à la Communication Non Violente CNV</li> <li>3. Pratiquer l'écoute active et de la reformulation</li> </ol> </li> <li>• Gérer les situations délicates et stressantes             <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Importance de l'intelligence émotionnelle</li> <li>2. Technique pour gérer le stress et les émotions</li> <li>3. Désamorcer les situations en tension</li> </ol> </li> <li>• Approfondissement et plan d'amélioration personnel             <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Consolider les apprentissages dans sa pratique</li> <li>2. Co-construire un plan d'action personnel</li> <li>3. Élaborer un guide des bonnes pratiques d'accueil</li> </ol> </li> </ul>
Méthodes et moyens pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Apports théoriques</li> <li>• Partage d'expériences et échanges</li> <li>• Apports d'outils documentaires</li> <li>• Mise en situation</li> </ul>
Méthodes et modalités d'évaluations	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Evaluation en amont des attentes avec auto-évaluation sur les objectifs = Enquête de préformation</li> <li>• Evaluation des connaissances et compétences en cours et/ou fin de séance</li> <li>• Enquête de satisfaction à chaud et auto-évaluation sur les objectifs</li> <li>• Enquête de satisfaction à froid et auto-évaluation sur les objectifs à 2 mois</li> <li>• Enquête de satisfaction clients/employeurs à 15 jours</li> <li>• Enquête de satisfaction financeur à 3 mois</li> </ul>
Prérequis	Pas de prérequis
Participants	Professionnels des structures d'accueil, d'hébergement et d'insertion
Intervenant	Christine CARRO, Formatrice et Coach, formée à la CNV de Marshall Rosenberg
Durée/Dates	2 jours (14h)

	Uniquement en Intra
Coût	Sur devis
Contact	Judith MARIE - 04 34 35 66 - 04 06 27 95 06 08 - <a href="mailto:judith.marie@federationsolidarite.org">judith.marie@federationsolidarite.org</a> La formation s'adapte en fonction des situations de handicap, vous pouvez contacter à ce titre Nathalie Dassonville : <a href="mailto:occitanie.montpellier@federationsolidarite.org">occitanie.montpellier@federationsolidarite.org</a>

Nouveau

## Développer la posture d'accompagnant

Contexte	<p>Vous accompagnez des personnes en situation d'insertion et souhaitez renforcer leur autonomie et leur motivation ? Vous vous demandez comment ajuster votre posture pour avoir un accompagnement plus impactant, tout en préservant votre propre équilibre ? Cette formation vous propose d'intégrer l'approche centrée sur les solutions dans votre pratique quotidienne. Vous apprendrez à valoriser les compétences et les ressources de chaque personne, à mieux gérer les émotions dans un professionnel, et à instaurer un dialogue respectueux et constructif. Vous repartirez avec des stratégies concrètes pour un accompagnement plus efficace, axé sur les forces et le potentiel des personnes, les aidant à progresser vers une plus grande autonomie.</p>
Objectifs / compétences visés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer sa pratique d'accompagnement en appliquant les principes du coaching</li> <li>• Gérer les émotions dans un cadre professionnel en maintenant un équilibre engagement/distanciation</li> <li>• Gérer les émotions dans un cadre professionnel en maintenant un équilibre engagement/distanciation</li> <li>• Intégrer l'approche centrée sur les solutions dans sa pratique, en valorisant les compétences et ressources des personnes</li> </ul>
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comprendre et évaluer sa posture d'accompagnement             <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Comprendre les fondamentaux de la posture d'accompagnement</li> <li>2. Identifier et analyser les différentes postures et leur impact sur la relation d'accompagnement</li> <li>3. Réaliser une auto-évaluation de sa posture actuelle</li> </ol> </li> <li>• Techniques de communication orientées solutions             <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Maîtriser les techniques de communication orientés solutions</li> <li>2. Savoir poser des limites claires et donner un feedback constructif</li> </ol> </li> <li>• Gérer les émotions dans l'accompagnement             <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Reconnaître et gérer les émotions dans le cadre de l'accompagnement</li> <li>2. Maintenir un équilibre entre engagement personnel et distanciation professionnelle</li> </ol> </li> <li>• Intégration des compétences et plan d'action             <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Consolider les techniques centrées solutions dans sa pratique</li> <li>2. Co-construire un plan d'action personnel pour l'amélioration continue de sa posture</li> </ol> </li> </ul>
Méthodes et moyens pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Apports théoriques</li> <li>• Partage d'expériences et échanges</li> <li>• Apports d'outils documentaires</li> <li>• Mise en situation</li> </ul>
Méthodes et modalités d'évaluations	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Evaluation en amont des attentes avec auto-évaluation sur les objectifs = Enquête de préformation</li> <li>• Evaluation des connaissances et compétences en cours et/ou fin de séance</li> <li>• Enquête de satisfaction à chaud et auto-évaluation sur les objectifs</li> <li>• Enquête de satisfaction à froid et auto-évaluation sur les objectifs à 2 mois</li> <li>• Enquête de satisfaction clients/employeurs à 15 jours</li> <li>• Enquête de satisfaction financeur à 3 mois</li> </ul>
Prérequis	Pas de prérequis
Participants	Professionnels des structures d'accueil, d'hébergement et d'insertion
Intervenant	Christine CARRO, Formatrice et Coach, formée à la CNV de Marshall Rosenberg

Durée/Dates	2 jours (14h) Uniquement <b>en Intra</b>
Coût	Sur devis
Contact	Judith MARIE - 04 34 35 66 - 04 06 27 95 06 08 - <a href="mailto:judith.marie@federationsolidarite.org">judith.marie@federationsolidarite.org</a> La formation s'adapte en fonction des situations de handicap, vous pouvez contacter à ce titre Nathalie Dassonville : <a href="mailto:occitanie.montpellier@federationsolidarite.org">occitanie.montpellier@federationsolidarite.org</a>

Nouveau

## Entretien Motivationnel (EM)

« L'entretien motivationnel : un outil d'accompagnement et de communication collaboratif »

<b>Contexte</b>	<p>Si votre principal outil de travail est l'entretien en face à face, si les objectifs de vos accompagnements concernent un changement de comportement de la part des personnes accompagnées (Addiction, retour à l'emploi, accès à un logement...), si les personnes que vous accompagnez semblent « prisonnières » de moments d'ambivalence : elles vous disent qu'elles sont motivées pour changer (je veux trouver un emploi, je veux maîtriser ma consommation...) mais en même temps vous tiennent des propos indiquant le contraire (de toute façon ça ne va pas marcher, ce n'est pas possible) .</p> <p>Alors mettre en œuvre les principes, les techniques et les processus de l'Entretien Motivationnel structureront vos entretiens et votre accompagnement afin de permettre à la personne de s'engager dans un changement réel qui vous permettra de coconstruire un plan d'action dans lequel elle s'engagera.</p>
<b>Objectifs / compétences visés</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Conceptualiser les principes de l'EM</li><li>• Mettre en œuvre les savoir-faire et savoir-être permettant d'adopter le style relationnel caractéristique de l'EM lors d'un entretien de face à face.</li></ul>
<b>Contenu</b>	<p><b>JOUR 1 - Présentiel</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Présentation de la formation : Objectifs, méthodes pédagogiques, cadre de travail</li><li>- Présentation des participant.es : Recueil des attentes Positionnement /compétences sur le sujet</li><li>- Contextes professionnels d'application de l'entretien motivationnel : Origines, définitions et utilisations</li><li>- La disposition au changement : L'ambivalence discours-maintien Discours-changement Faire émerger des discours -changements</li><li>- Principes qui sous-tendent l'entretien motivationnel : L'esprit de l'EM</li></ul> <p><b>JOUR 2 - Présentiel</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Les techniques relationnelles de l'entretien motivationnel : Questions ouvertes. Ecoute réflexive. Valorisation. Résumés. Communiquer des informations avec la méthode Demander Fournir-Demander</li><li>- Les 4 processus de l'entretien motivationnel : L'engagement dans la relation La focalisation L'évocation La planification</li></ul> <p><b>JOUR 3 (1/2 journée) - Présentiel</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Etudes de cas : Applications techniques relationnelles de l'entretien motivationnel dans des mises en situation</li><li>- Création d'une fiche outil pour synthétiser et s'appropriier les techniques et les processus</li></ul> <p><b>JOUR 4 (1/2 journée) - A distance</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Retour d'expérience sur les expérimentations vécues durant l'intercession.</li><li>- Groupe de parole « Comment je me sens compétent.e pour conduire un entretien motivationnel ? »</li><li>- Bilan et évaluation de la formation</li></ul>
<b>Méthodes et moyens pédagogiques</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Temps réflexifs. Prises de recul sur ses représentations, temps d'échanges entre pairs sur les pratiques d'entretien abordant la question de la motivation de la personne accompagnée à faire telle ou telle action.</li><li>• Apports théoriques. Exposés de concepts théoriques de l'EM illustrés sous forme de schémas et d'exemples.</li><li>• Mises en situation. Des études de cas, dans lesquelles la formatrice joue une personne accompagnée, permettront aux stagiaires d'expérimenter les techniques.</li><li>• Temps d'intercession : temps d'expérimentation grandeur réelle. 3h30 de formation en</li></ul>

	distanciel organisée en 1 demi-journée de visioconférence. Temps de relecture et d'analyse des pratiques testées afin de les reconceptualiser et d'enrichir les apprentissages.
Méthodes et modalités d'évaluations	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Evaluation en amont des attentes avec auto-évaluation sur les objectifs = Enquête de préformation</li> <li>• Evaluation des connaissances et compétences en cours et/ou fin de séance</li> <li>• Enquête de satisfaction à chaud et auto-évaluation sur les objectifs</li> <li>• Enquête de satisfaction à froid et auto-évaluation sur les objectifs à 2 mois</li> <li>• Enquête de satisfaction clients/employeurs à 15 jours</li> <li>• Enquête de satisfaction financeur à 3 mois</li> </ul>
Prérequis	Pas de prérequis
Participants	Professionnels des structures d'accueil, d'hébergement et d'insertion
Intervenant	Marie-Claire GALLIN MARTEL Formatrice et Psychopraticienne du travail
Durée/Dates	2 jours (14h) + 2 demi-journées (3h30) (total : 21h)  Uniquement <b>en Intra</b>
Coût	Sur devis
Contact	<p>Judith MARIE : 06 27 95 06 08 - <a href="mailto:judith.marie@federationsolidarite.org">judith.marie@federationsolidarite.org</a></p> <p>La formation s'adapte en fonction des situations de handicap, vous pouvez contacter à ce titre Nathalie Dassonville : <a href="mailto:occitanie.montpellier@federationsolidarite.org">occitanie.montpellier@federationsolidarite.org</a></p>

Contexte	Permettre aux personnes occupant un poste d'écouter du 115 de développer une posture d'écoute favorisant une meilleure compréhension et la gestion des situations difficiles.
Objectifs / compétences visés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adopter des postures et des techniques d'écouter social ; Cadrer et conclure un entretien téléphonique lors d'un appel au 115 ; Créer une relation de confiance et écouter la personne, accueillir ses demandes.</li> <li>• Comprendre la situation sociale vécue par la personne en faisant preuve de compréhension empathique.</li> <li>• Comprendre et gérer son état de stress.</li> <li>• Gérer les situations relationnelles difficiles en se servant du DESC et de la Communication Non Violente.</li> </ul>
Contenu	<p><b>JOUR 1</b></p> <p><u>Introduction</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation de la formation : objectifs, contenus</li> <li>- Présentation des participants : recueil des attentes</li> </ul> <p><u>Être écoutant 115</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dans le cadre du 115, au sein du SIAO - étude de la fiche de poste : approche métier &amp; compétences, étude de la mission.</li> <li>- Échanges et partages entre les différents modes de fonctionnement des SIAO départementaux.</li> </ul> <p><u>Écouter la personne - Postures</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mener un entretien</li> <li>- Être centrée sur la personne</li> <li>- Faire preuve de considération positive et inconditionnelle</li> <li>- Définition de la personne : Estime de soi Confiance en soi Affirmation de soi</li> </ul> <p><b>JOUR 2</b></p> <p><u>Écouter la personne - Technique de l'Écoute Active</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Utiliser les techniques de l'écoute active - niveau expert</li> <li>- Comprendre ce que vit la personne</li> </ul> <p><u>Diagnostiquer l'urgence sociale de la situation de la personne</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'utilisation du SI SIAO - Diagnostic Flash</li> <li>- Comment l'utilisation du SISIAO impacte-t-elle l'écoute ?</li> </ul> <p><u>Me centrer sur moi pour gérer les situations difficiles</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mes besoins, mes émotions</li> <li>- Ma congruence dans l'écoute</li> <li>- Techniques : Utiliser le DESC, la Communication Non Violente</li> <li>- Gérer son stress</li> </ul> <p><u>Appliquer les techniques et postures travaillées</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Noter ses réussites et ses questionnements sur journal des réussites et des questions (support papier remis à chaque participant.e)</li> </ul>
Méthodes et moyens pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Apports théoriques</li> <li>• Études de cas à partir d'expériences de la formatrice et des participants</li> <li>• Mises en situation</li> <li>• Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation</li> </ul>
Méthodes et modalités d'évaluations	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Evaluation en amont des attentes avec auto-évaluation sur les objectifs = Enquête de préformation</li> <li>• Evaluation des connaissances et compétences en cours et/ou fin de séance</li> <li>• Enquête de satisfaction à chaud et auto-évaluation sur les objectifs</li> <li>• Enquête de satisfaction à froid et auto-évaluation sur les objectifs à 2 mois</li> <li>• Enquête de satisfaction clients/employeurs à 15 jours</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Enquête de satisfaction financeur à 3 mois</li> </ul>
Prérequis	Pas de prérequis
Participants	Professionnels occupant un poste d'écouterant 115
Intervenant	Marie-Claire GALLIN MARTEL Formatrice et Psychopraticienne du travail
Durée/Dates	2 jours (14h) Uniquement <b>en Intra</b>
Coût	Sur devis
Contact	<p>Judith MARIE - 04 34 35 66 - 04 06 27 95 06 08 - <a href="mailto:judith.marie@federationsolidarite.org">judith.marie@federationsolidarite.org</a></p> <p>La formation s'adapte en fonction des situations de handicap, vous pouvez contacter à ce titre Nathalie Dassonville : <a href="mailto:occitanie.montpellier@federationsolidarite.org">occitanie.montpellier@federationsolidarite.org</a></p>

Nouveau

## La participation des personnes accueillies et/ou accompagnées, cela s'apprend

<b>Contexte</b>	Cette formation a pour but de permettre aux stagiaires d'acquérir et/ou d'enrichir leurs connaissances et compétences sur l'expression et la participation des personnes en situation de précarité, afin de favoriser la mise en place de démarche participative au sein des structures de l'AHI.
<b>Objectifs / compétences visés</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Connaître les enjeux et les conditions de la mise en œuvre de la participation pour permettre aux personnes de participer de manière active et positive,</li><li>• Identifier les différents niveaux de participation et modalités possibles,</li><li>• Acquérir des repères méthodologiques pour l'élaboration et la conduite de démarches participatives</li><li>• Développer des outils et méthodes d'animation créatives pour favoriser l'implication et l'expression des personnes.</li></ul>
<b>Contenu</b>	<p><b>1er jour</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Les différentes formes et niveaux de la participation : ce que cela recouvre</li><li>- Les enjeux et apports de la participation</li><li>- Le cadre règlementaire de la participation des personnes accueillies/accompagnées dans l'AHI</li><li>- Les freins et leviers à la participation en structures AHI</li></ul> <p><b>2ème jour</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- La mise en œuvre d'une démarche participative : éléments méthodologiques</li><li>- L'animation de groupe et facilitation de l'expression des personnes :<ul style="list-style-type: none"><li>o Rôle et postures de l'animateur</li><li>o Outils et méthodes d'animation de groupe</li></ul></li><li>- Mise en pratique de projets/méthodes participatives</li></ul>
<b>Méthodes et moyens pédagogiques</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Apports théoriques</li><li>• Méthodes actives et participatives</li><li>• Mise en situation/Ateliers</li><li>• Partage de pratiques professionnelles</li></ul>
<b>Méthodes et modalités d'évaluations</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Evaluation en amont des attentes avec auto-évaluation sur les objectifs = Enquête de préformation</li><li>• Evaluation des connaissances et compétences en cours et/ou fin de séance</li><li>• Enquête de satisfaction à chaud et auto-évaluation sur les objectifs</li><li>• Enquête de satisfaction à froid et auto-évaluation sur les objectifs à 2 mois</li><li>• Enquête de satisfaction clients/employeurs à 15 jours</li><li>• Enquête de satisfaction financeur à 3 mois</li></ul>
<b>Prérequis</b>	Pas de prérequis
<b>Participants</b>	Travailleurs sociaux et travailleuses sociales, chef.fes de service, directions des structures d'accueil hébergement insertion (AHI et DNA) et personnes accueillies ou accompagnées
<b>Intervenant</b>	Céline LIBINE, Déléguée du CRPA Occitanie (Conseil Régional des Personnes Accueillies / accompagnées) Nicolas COSTE, Chef de projet à la Fédération des Acteurs de la Solidarité Occitanie
<b>Durée/Dates</b>	2 jours (14h) Uniquement en Intra avec possibilité d'ajustement en fonction des besoins

Coût	Sur devis
Contact	Nicolas COSTE - 05 34 31 40 29 - 06 70 82 56 94 <a href="mailto:nicolas.coste@federationsolidarite.org">nicolas.coste@federationsolidarite.org</a> La formation s'adapte en fonction des situations de handicap, vous pouvez contacter à ce titre Nathalie Dassonville : <a href="mailto:occitanie.montpellier@federationsolidarite.org">occitanie.montpellier@federationsolidarite.org</a>

Nouveau

## Le management de la participation des personnes accueillies/accompagnées

Contexte	Permettre aux stagiaires d'acquérir et/ou d'enrichir leurs connaissances et compétences sur la participation des personnes en situation de précarité et son management, afin de favoriser le partage d'une culture commune et la mobilisation de l'ensemble des acteurs (professionnels et personnes accueillies/accompagnées) dans la mise en place de démarche participative au sein des dispositifs de l'association.
Objectifs / compétences visés	<ul style="list-style-type: none"><li>• Identifier les différents niveaux et modalités possibles de participation ;</li><li>• Connaître les enjeux et les conditions de la mise en œuvre de la participation pour permettre aux personnes de participer de manière active et positive ;</li><li>• Acquérir des repères méthodologiques pour accompagner ses équipes dans l'élaboration et la conduite de démarches participatives.</li></ul>
Contenu	<b>1ère demi-journée</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Les différentes formes et niveaux de la participation</li><li>- Les enjeux et apports de la participation</li></ul> <b>2ème demi-journée</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Les différentes modalités de mise en œuvre de la participation : leviers et conditions de réussite</li><li>- La mise en œuvre d'une démarche participative : éléments méthodologiques pour accompagner ses équipes</li></ul>
Méthodes et moyens pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"><li>• Apports théoriques</li><li>• Méthodes actives et participatives</li><li>• Mise en situation/Ateliers</li><li>• Partage de pratiques professionnelles</li></ul>
Méthodes et modalités d'évaluations	<ul style="list-style-type: none"><li>• Evaluation en amont des attentes avec auto-évaluation sur les objectifs = Enquête de préformation</li><li>• Evaluation des connaissances et compétences en cours et/ou fin de séance</li><li>• Enquête de satisfaction à chaud et auto-évaluation sur les objectifs</li><li>• Enquête de satisfaction à froid et auto-évaluation sur les objectifs à 2 mois</li><li>• Enquête de satisfaction clients/employeurs à 15 jours</li><li>• Enquête de satisfaction financeur à 3 mois</li></ul>
Prérequis	Pas de prérequis
Participants	Responsables de dispositifs
Intervenant	Céline LIBINE, Déléguée du CRPA Occitanie (Conseil Régional des Personnes Accueillies / accompagnées) Nicolas COSTE, Chef de projet à la Fédération des Acteurs de la Solidarité Occitanie
Durée/Dates	2 demi-journées (5h) Uniquement en Intra avec possibilité d'ajustement en fonction des besoins
Coût	Sur devis
Contact	Nicolas COSTE - 05 34 31 40 29 - 06 70 82 56 94 <a href="mailto:nicolas.coste@federationsolidarite.org">nicolas.coste@federationsolidarite.org</a> La formation s'adapte en fonction des situations de handicap, vous pouvez contacter à ce titre Nathalie Dassonville : <a href="mailto:occitanie.montpellier@federationsolidarite.org">occitanie.montpellier@federationsolidarite.org</a>

## Modalités d'inscription & déroulement d'une formation

L'une de nos formations vous intéresse, vous souhaitez y participer, il vous suffit de vous rendre sur notre site internet Fas Occitanie- <https://www.federationsolidarite.org/regions/occitanie/> en rubrique Formation, et de compléter le formulaire d'inscription en ligne disponible sur le catalogue.

Pour toutes les personnes en situation de handicap, la Fas Occitanie a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction des besoins. N'hésitez pas à en faire part par mail à Nathalie Dassonville : [occitanie.montpellier@federationsolidarite.org](mailto:occitanie.montpellier@federationsolidarite.org).

### Lors d'une inscription :

#### Comment s'inscrire ?

- La pré-inscription se fait en ligne. **Attention à bien renseigner l'adresse mail de contact du stagiaire qui lui est propre. En effet celle-ci sera utilisée pour toutes correspondance et pour le compte extranet du stagiaire.**
- Le référent de la formation reviendra vers vous suite à votre pré-inscription afin de s'assurer de votre éligibilité en cas de prérequis et de doute par rapport au poste occupé.
- Dans l'éventualité d'un trop grand nombre d'inscrits, la FAS Occitanie procédera par date d'inscription, avec possibilité de constituer une liste d'attente en cas de désistement.
- Une fois l'inscription validée avec le référent formation ; trois semaines avant la tenue de la formation sont adressées une convention de stage nominative à nous retourner, dûment complétée et signée. Sans retour de la convention signée, 12 jours avant le début de la formation, nous ne pourrions retenir votre inscription.

Une convocation sera aussi envoyée aux stagiaires. Elle y notifie le lien d'accès extranet du stagiaire où il pourra y retrouver le règlement intérieur, le livret d'accueil, le programme et tous autres documents nécessaires pour la formation.

#### En amont de la formation

- Un questionnaire vous sera envoyé afin de mieux connaître vos attentes et vous auto évaluer en fonction des objectifs. Il est obligatoire de remplir ce questionnaire. Le remplissage se fait en ligne via notre logiciel DIGIFORMA.

#### Le jour de la formation

- Les stagiaires auront accès à leur extranet avec notamment les documents supports du formateur. Pour rappel le lien extranet sera sur leur convocation.
- Un quiz sera dispensé pour évaluer vos acquis ou autres supports d'évaluation des acquis en cours de séance.
- Une journée de formation dure 7 heures, de 9h00 à 17h00, sauf indication spécifique sur le mail de convocation.
- Notre règlement intérieur s'applique aux formations dispensées par la Fas Occitanie à l'intérieur de ses locaux. Il ne se substitue pas à celui d'autres locaux vous accueillant lors de nos formations, que le stagiaire s'engage également à respecter.

#### A l'issue de la formation

- Un questionnaire de satisfaction et d'évaluation des acquis à chaud et à froid, un certificat de réalisation et une facture, vous seront délivrés. Voir cf ci-dessous les modalités pratiques de l'évaluation.
- L'employeur recevra aussi un questionnaire de satisfaction suite à la formation.

#### Prise en charge des coûts de formation :

- De nombreux dispositifs peuvent permettre la prise en charge totale ou partielle des coûts de formation (contribution des employeurs au « plan de formation », par exemple).
- Pour permettre aux futurs stagiaires d'en bénéficier, contactez votre OPCO
- Certaines formations peuvent être financées par diverses institutions et nous permettent de vous les proposer à moindre frais.

## Conditions de report et d'annulation de la formation

Voir les conditions générales de vente disponible aussi sur le site de la FAS Occitanie.

<https://www.federationsolidarite.org/regions/occitanie/formations-occitanie/>

## Les évaluations

- Des évaluations sont réalisées à différents moments du parcours pédagogique :
- Un questionnaire en amont de formation permet au stagiaire de se situer par rapport aux objectifs de la formation et définir ses attentes
- En cours de formation, une évaluation des acquis par questionnaire
- A l'issue des formations, un questionnaire permet au stagiaire de se positionner à nouveau par rapport aux objectifs et recueillir la satisfaction.
- Une évaluation de l'action de formation à chaud (en fin de formation) et à froid (2 mois après la formation) relève la satisfaction globale du stagiaire et les possibles axes d'amélioration.

Le formateur complète également un questionnaire d'évaluation; celui-ci décrit l'adéquation des contenus pédagogiques délivrés avec les objectifs de la formation et les attentes des stagiaires (analyse des écarts, atteinte des objectifs...).

Le client recevra aussi un questionnaire de satisfaction 15 jours après le dernier jour de la formation.

## Notre démarche qualité

La loi du 5 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnelle », dont l'application se poursuit, réforme sensiblement la formation professionnelle mais aussi l'apprentissage et l'alternance, en intégrant des mesures sur l'emploi des personnes handicapées ou plus d'égalité femmes-hommes.

Aussi c'est pour mieux accompagner ses adhérents dans l'amélioration constante de la formation professionnelle continue que la Fas Occitanie s'engage à mettre tout en œuvre pour adapter ses formations à vos attentes et évolutions.

La Fas Occitanie poursuit une démarche de développement continu de la qualité de ses actions de formation intégrant successivement de nouvelles dispositions réglementaires.

Dès 2018, la Fas Occitanie s'est investie dans une dynamique de certification qualité, dénommée « Qualiopi ». Cette certification, obtenue par la Fas Occitanie en novembre 2021, permet d'attester de la qualité des processus mis en œuvre pour les actions de formation professionnelle continue, sur la base des critères retenus dans un référentiel national qualité. Plus exigeante, elle est un gage de fiabilité, d'efficacité et de reconnaissance pour les stagiaires, les associations de solidarité et de santé et les financeurs.



 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :  
**ACTIONS DE FORMATION**

## Confidentialité et respect du RGPD

Notre organisme de formation s'engage à considérer comme confidentielles et entrant dans le champ du secret professionnel auquel elle est tenue, les informations de toutes natures relatives aux activités, à l'organisation et au personnel des acteurs associatifs en formation, que l'exécution de sa mission l'amènerait à connaître. Conformément au RGPD, tout stagiaire en formation dispose d'un droit d'accès, de modification, d'opposition et de suppression des données les concernant en nous envoyant un mail à [occitanie.siege@federationsolidarite.org](mailto:occitanie.siege@federationsolidarite.org) avec comme objet RGPD-FORMATION.

## Nous proposons aussi

La Fédération des acteurs de la solidarité Occitanie en partenariat avec la plateforme de professionnalisation d'IRIO vous proposent des formations.

Vous trouverez le catalogue en cliquant sur [ce lien](#).



**Accueil et accompagnement social –  
Asile/Migration -Communication – Pilote OF**

Judith MARIE  
Déléguée Régionale Adjointe/Formatrice  
[judith.marie@federationsolidarite.org](mailto:judith.marie@federationsolidarite.org)

**Emploi et insertion par l'activité économique**

Laetitia MELLOOTTEE  
Chargée de programme/Formatrice  
[laetitia.mellottee@federationsolidarite.org](mailto:laetitia.mellottee@federationsolidarite.org)

**Accueil/Hébergement et insertion**

Virginie MATTEONI  
Cheffe de projet/Formatrice  
[virginie.matteoni@federationsolidarite.org](mailto:virginie.matteoni@federationsolidarite.org)

**Participation**

Nicolas COSTE  
Chargé de programme/Formateur  
[nicolas.coste@federationsolidarite.org](mailto:nicolas.coste@federationsolidarite.org)

**Administratif formations/référente handicap**

Nathalie DASSONVILLE  
Assistante administrative formation/référente handicap  
[occitanie.montpellier@federationsolidarite.org](mailto:occitanie.montpellier@federationsolidarite.org)

**Adresses :**

Fédération des acteurs de la solidarité Occitanie

Siège Social et Administratif :

FAS OCCITANIE  
7 rue Hermès - Le Périscope bât. A  
Parc technologique du canal  
31520 Ramonville-Saint-Agne  
Tél : 05 34 31 40 29

[occitanie.siege@federationsolidarite.org](mailto:occitanie.siege@federationsolidarite.org)

Autres contacts :

**Déléguée Régionale**

Anne-Claire HOCHEDÉL  
[anne-claire.hochedel@federationsolidarite.org](mailto:anne-claire.hochedel@federationsolidarite.org)

**Plateforme de professionnalisation IRIO**

Stéphane IDRAC  
Chargé de programme  
[plateforme.iae.occ2@gmail.com](mailto:plateforme.iae.occ2@gmail.com)

**Santé**

Claire FAURE  
Chargée de programme  
[claire.faure@federationsolidarite.org](mailto:claire.faure@federationsolidarite.org)

**Comptabilité**

Zineb KABOU  
Pôle administratif et comptable  
[zineb.kabou@federationsolidarite.org](mailto:zineb.kabou@federationsolidarite.org)

Site de Montpellier :

FAS OCCITANIE  
Chez Apije  
BP 6022  
34030 Montpellier cédex 01  
Tel : 06 69 20 44 03

[occitanie.montpellier@federationsolidarite.org](mailto:occitanie.montpellier@federationsolidarite.org)